VINCENTIANA

54e Année - N. 2 Avril-Juin 2010

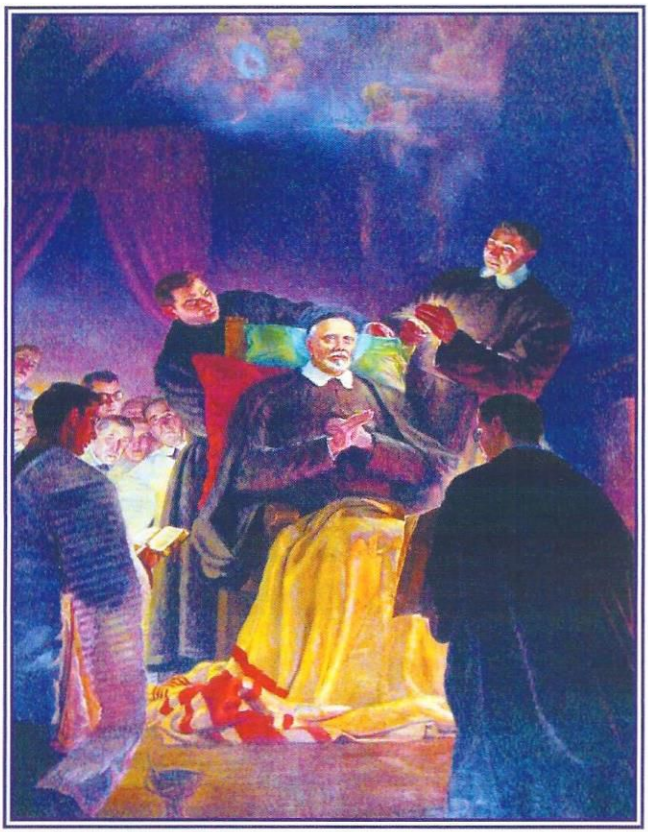

350 ans et la Mission continue

CONGRÉGATION DE LA MISSION
CURIE GÉNÉRALICE

CURIE GÉNÉRALICE

LETTRE CIRCULAIRE DU « TEMPS FORT »
(7-11 juin 2010)

Rome, le 21 juin 2010

À tous les membres de la Congrégation de la Mission

Mes chers frères,

La Grâce et la Paix de notre Seigneur Jésus-Christ demeurent en vos cœurs maintenant et à jamais !

Nous avons débuté notre « Temps Fort » du mois de juin 2010 par une séance de formation continue animée par M. Giancarlo Gallici, membre de la Société de Saint Vincent de Paul, qui nous a parlé de la réalité de cette Société en Italie et dans le monde. L'entretien fut suivi d'un échange bien vivant avec l'intervenant.

1. Les premiers sujets de ce « Temps Fort » traitaient de **l'Assemblée générale** et de tous les petits détails qui se mettent en place lentement mais sûrement.
2. Nous avons examiné un rapport du Comité exécutif du **350ème Anniversaire** et un rapport supplémentaire de la Commission des Projets concernant Haïti.
3. Nous avons eu une séance spéciale au cours de laquelle nous avons parlé des **confrères en situations particulièrement difficiles.** Le Secrétaire général nous a fait prendre connaissance des statistiques des confrères absents de la Congrégation, situation qui continue d'être un problème considérable.
4. Nous avons parlé de quelques **possibles candidats pour différents rôles à la Curie**, à savoir, le Postulateur et Procureur général, le Secrétaire général, le Directeur du Bureau de Communication et un nouveau membre pour la Communauté des Frères.

Nous avons contacté et reçu une réponse positive du Frère José Ivan Hueichan Sanchez. Les autres offices seront décidés lors du premier « Temps Fort » de la nouvelle administration.

5. Nous avons reçu une lettre de Sœur Evelyne Franc par rapport au **contrat pour les trois Sœurs** qui assurent un service à la Curie. Nous avons discuté de la possibilité, lorsqu'à l'avenir il sera difficile de les remplacer par d'autres Filles de la Charité, que ces offices soient assurés par des membres de la Congrégation de la Mission.

6. Dans son rapport, la **Commission pour la Promotion du Changement Systémique**, fait des recommandations pour clarifier les critères du « Prix Changement Systémique » et du « Prix Mission ». Elle recommande également à la prochaine administration, qu'un Assistant général soit nommé pour donner suite aux différents prix attribués : leur utilisation et réalisation dans les Provinces intéressées.

7. Nous avons vu également le rapport du **Bureau de Solidarité Vincentienne** (VSO). Le Directeur, P. Miles Heinen, était présent pour répondre à d'éventuelles questions.

8. L'Econome général a partagé avec nous un certain nombre de **questions financières** :
   - Nous avons réfléchi et choisi les gagnants du **Prix Mission 2010.** Cet argent sera remis le jour de la fête de saint Justin de Jacobis. Les projets gagnants sont de Curitiba, El Alto (Bolivie), Amérique Centrale, Mozambique et Ethiopie. Nous remercions les cinq autres participants de leurs efforts et de leur bon travail.
   - Nous avons réparti **l'argent destiné aux Provinces (MDF)** qui reçoivent de l'aide pour la réalisation de leurs apostolats, à certains évêques de la Congrégation, aux Missions Internationales et aux Conférences des Visiteurs et/ou Provinces.
   - Le P. Gouldrick nous a présenté une mise à jour des divers **dons reçus** pour le fonds de démarrage du projet de micro crédit d'Haïti, et de ceux destinés à la reconstruction du même pays.

9. Le P. Manuel Ginete nous a présenté un rapport sur la **Famille Vincentienne** ; le Conseil de son côté, a donné son évaluation des services rendus par le Délégué durant ces cinq dernières années.

10. Nous avons discuté sur une lettre reçue du Président de **Depaul International**, une nouvelle branche de la Famille Vincentienne, qui existe au niveau international et qui s'occupe principalement

des gens de la rue et des buveurs. Le point dominant de ce rapport est la demande d'un soutien continuel, particulièrement pour la formation permanente de la part de la Congrégation de la Mission et d'autres branches de la Famille Vincentienne. En tant que Conseil, nous sommes tout à fait d'accord pour collaborer à une initiative commune en vue d'approfondir notre spiritualité et formation vincentiennes.

11. Rapport du P. Joe Foley, **représentant vincentien de l'ONG au Nations unies** :
    - Il a parlé spécifiquement d'industries d'extraction. L'année dernière un groupe a été formé pour aborder la **question d'exploitation minière.** Beaucoup de communautés où sert la Congrégation connaissent trop bien l'impact négatif de l'extraction : alimentation d'eau toxique, environnements détruits et communautés ravagées. L'approche du groupe de travail de la Déclaration des droits des peuples indigènes portait sur le droit au consentement libre, préalable et informé avant d'entreprendre des activités d'extraction. Ils ont décidé de rassembler et d'analyser quelques études de cas à partir des expériences de notre adhésion.
    - Joe a également écrit au sujet de **changement climatique et pauvreté** montrant le lien entre les deux et en prenant l'Inde comme modèle. Une étude a été faite sur le lien entre changement climatique et volonté politique du gouvernement dans l'adaptation au changement climatique. Un groupe de travail va continuer à se former lui-même sur le rapport entre pauvreté et changement climatique dans le but de créer une foule critique pour une défense efficace. Encore une fois, ils vont se servir des histoires d'expériences de base pour créer un document de position (position paper) sur « pauvreté et changement climatique ».
    - L'autre question mentionnée concernait le **Forum sur la migration.** Une Commission (task force) participera au Forum mondial sur la Migration et le Développement au Mexique en novembre 2010. Le thème de la rencontre de cette année est : « Partenariats pour la migration et le développement humain : prospérité partagée, responsabilité partagée ».
    - Il y avait un autre point sur le bilan de *10 ans après* la *proclamation* des *Objectifs* du Millénaire. Il est intéressant de voir que notre nouveau projet en Haïti, par le biais de Zafen, s'aligne avec les dix objectifs du millénaire qui sont supposés atteindre leur réalisation avant 2015.

- Le site web commun de la C.M et des FDLC progresse. Vous pouvez le consulter sur : www.cmdcngo.org
- En ce qui concerne les Organisations internationales catholiques, elles sont maintenant totalement une organisation de la société civile pour les ONG et par les ONG. Avoir un espace catholique pour les ONG à l'ONU est un atout précieux.

Le Conseil a de nouveau discuté sur l'importance d'un représentant à l'ONU. Vu les questions qu'on y traite, toutes affectant les pauvres d'une façon ou d'une autre, je pense, personnellement, que si un prêtre de la Mission ignore de tels problèmes, son témoignage en tant que vincentien est incomplet. Nous remercions le P. Foley de son engagement et de son encouragement pour nous y impliquer le mieux possible.

12. Nous avons reçu une lettre des Frères qui ont participé au programme de deux mois du **CIF à Paris.** Le Frère Fahed, de la Curie, nous a fait une évaluation et un compte rendu de la session, partageant avec nous le Document Final qui sera distribué aux délégués de l'Assemblée Générale.

13. Nous avons examiné un rapport des Visiteurs avec leurs **Conseils d'Espagne sur la question de la reconfiguration.** Nous continuons à encourager les Provinces à chercher des voies pour une meilleure collaboration afin d'être plus efficaces au service des pauvres.

14. A propos des **Missions internationales** :
    - Nous avons reçu un certain nombre de communications de notre mission d'**El Alto, Bolivie**, où nous avons quatre confrères travaillant dans deux missions de paroisse. L'équipe de mission étudiera un projet du nouveau contrat avec le diocèse qui sera ensuite étudié au prochain « Temps Fort » de la nouvelle administration.
    - En ce qui concerne la **Papouasie-Nouvelle-Guinée**, nous avons reçu des rapports d'un des missionnaires, le Père Vladimir de Pologne. Il y a deux confrères qui attendent leurs visas pour se rendre en Papouasie-Nouvelle-Guinée aussi bien qu'un laïc de MISEVI pour aider à renforcer les différentes activités de cette mission, comprenant tant le Séminaire que la paroisse missionnaire dans ses activités qui consistent à aller à la rencontre des gens dans le besoin.
    - Rapport des **Îles Salomon.** Actuellement la communauté est composée de cinq confrères en comptant ceux qui viennent sporadiquement pour donner des cours. Un autre confrère les

rejoindra à plein temps, mais pour le moment il attend son visa et étudie l'anglais entre temps.

- Les **missionnaires que nous avons nommés** pour nos Missions internationales sont : le P. Joel Vasquez de la Province de Colombie et le P. David Paniagua de la Province du Chili pour la nouvelle mission en dehors de Cochabamba, Bolivie.

  Le P. Raul Castro de la Province d'Argentine sera affecté à la mission des **Îles Salomon.** Avant de s'y rendre il étudiera l'anglais en Australie.

  Un confrère de la Province des Philippines, le P. Emmanuel Lapaz et un autre de la Province d'Orient, le P. Georges Maylaa, attendent tous deux leurs visas pour la mission de la **Papouasie-Nouvelle-Guinée.** Le P. Maylaa également étudiera l'anglais en Australie.
- Nous avons reçu une **demande d'un des évêques d'Angola** que j'ai rencontré lors de ma visite dans le pays. Cette demande sera transmise à la prochaine administration comme une priorité. C'est une mission où il sera demandé aux confrères d'aider les trois communautés de Filles de la Charité, d'autres membres de la Famille Vincentienne et le diocèse qui a quelques prêtres.

C'est la dernière lettre circulaire du « Temps Fort » de la présente Administration. Nous espérons avoir servi de notre mieux ; ces réunions nous ont permis de discuter des problèmes qui répercutent de façon plus profonde sur notre présence dans le monde, en tant que membres de la Congrégation de la Mission qui désirent être fidèles à la suite de Jésus Christ, évangélisateur des pauvres.

Votre frère en saint Vincent

G. Gregory Gay, C.M.

G. Gregory Gay, C.M.
Supérieur Général

DOSSIER

350 ans et la Mission continue

Présentation

par Julio Suescun Olcoz, C.M.

Nous présentons ce numéro en deux fascicules. Nous pourrions dire que l'auteur de l'un des deux est Saint Vincent lui-même. C'est lui qui nous parle de lui-même et nous raconte sa vie. Le P. Bernard Koch C.M. nous a rendu le grand service de mettre en ordre dans la bouche de notre fondateur, textes de lettres, conférences et autres documents qui sont parvenus jusqu'à nous, convenablement choisis et appuyés sur de nombreuses vérifications que le P. Koch a trouvées dans son patient travail de recherche dans les principales archives qui renferment des références à Saint Vincent. Il en résulte ainsi une sorte de brève autobiographie originale qui va au-delà d'une simple anthologie de textes vincentiens pour nous refléter le processus intérieur de Vincent de Paul.

Nous aurions pu inclure ce travail, en dépit de son extension, comme un article de plus dans un numéro ordinaire de notre revue. Cependant VINCENTIANA a voulu s'unir à la célébration du 350ème anniversaire de la mort de Saint Vincent, en mettant dans la main des lecteurs ce petit Supplément qui pourra nous servir de souvenir d'une vie qui nous est particulièrement chère et qui stimule notre fidélité missionnaire. Il servira également pour témoigner notre reconnaissance au travail infatigable du P. Koch, chercheur vincentien qui fêtera ses 80 ans le 30 juillet prochain.

L'autre fascicule de ce numéro de VINCENTIANA, dans la forme habituelle de la revue, inclut en plus des communications officielles de la Curie, une présentation de l'« Institutum » ou « Lettre de Fondation » de notre Congrégation telle qu'elle est consignée dans la Bulle

d'approbation pontificale « Salvatoris Nostri », avec les précisions que donne cette bulle pontificale concernant la supplique signée par Saint Vincent. Ce document décrit les grandes lignes de notre identité et devrait toujours être le fondement de notre identité vincentienne.

En lien avec la fidélité fondatrice, VINCENTIANA commémore deux figures marquantes du début de la CM : le Père Antoine Portail — dont nous célébrons aussi cette année le 350ème anniversaire de sa mort — compagnon intime et collaborateur efficace de Saint Vincent, et le Frère Bertrand Ducourneau, le fidèle secrétaire. C'est au travail et à la perspicacité de ce Frère que nous devons la plupart de nos connaissances directes du saint.

Ce second fascicule inclut la mémoire de Saint Justin de Jacobis, incarnation d'une fidélité vocationnelle plus proche de nous dans le temps, mais aussi ancrée dans les valeurs vincentiennes de la foi dans le mystère de l'Incarnation, la dévotion à l'Eucharistie et l'ouverture aux préoccupations de l'Église pour réaliser l'unité de tous les chrétiens, dans l'obéissance au commandement du Seigneur. Précisément en ce 350ème anniversaire de la mort de nos fondateurs nous célébrons aussi le 150ème anniversaire de la mort de Saint Justin de Jacobis, survenu le 31 juillet 1860.

Et faisant un saut jusqu'à nos jours, VINCENTIANA présente l'appel à la Fidélité créatrice à la Mission, que l'Assemblée générale de 2010 veut adresser à toute la Congrégation dans le monde. Avec le Document de Consultation toute la Congrégation souhaite accompagner, dans la prière et la réflexion, les participants de l'Assemblée générale, et conserver l'écho de sa voix.

Enfin VINCENTIANA répercute également la voix des Frères dans la Déclaration qu'ils ont rédigée à la fin de leur première session de formation au CIF. Ils nous disent comment ils pensent pouvoir incarner aujourd'hui dans leur vocation de Frères, une fidélité créatrice à la Mission.

Traduction : Gérard Du Tran Cong, C.M.

Vincentiana, Avril-Juin 2010

« Selon notre Institut »

La Charte de la Congrégation de la Mission

par John E. Rybolt, C.M.

Vincent de Paul a souvent mentionné « Institut » de la Congrégation, mais il l'appelle aussi « Notre institut ». Quelle est la signification de ce mot ? Ce mot est-il encore pertinent aujourd'hui ?

Un mot ambigu

Le mot « Institut » a été employé de façon ambiguë, c'est à dire, avec plus d'un sens. Le sens le plus fréquent est simplement « Institution » ou « Congrégation » ou d'une manière plus dynamique « Fondation ». Par exemple, Vincent fait souvent référence à *notre petit Institut* (lettres 2910, 3191, 3281).

Cependant, il y a plusieurs passages où cette explication n'est pas suffisante, puisqu'il y manque la signification première de « Institut ». L'article 1 des Règles Communes a pour titre latin : *De Fine et Instituto Congregationis*. L'original français de ces Règles, composé par Vincent lui-même dit : « De la fin et de l'Institut de cette Congrégation ». L'Anglais, cependant, est moins littéral et pousse à une interprétation plus rigoureuse : « Le but et la nature de la Congrégation ». Ici, aussi, « Nature » n'est pas une traduction exacte d'Institut, mais une interprétation. Je propose de mettre à la place « Charte » ou « Institut » mais en les comprenant dans leur signification première. C'est le cas dans sa mention de la « Grandeur de notre Institut » (lettre 634)[1]. Vincent n'aurait pas exalté la grandeur de l'institution, mais plutôt la grandeur de sa Charte fondatrice accordée par l'Église.

Le mot *institutum* est également employé en plusieurs endroits dans les Règles Communes écrites en latin (RC), mais dans chacune d'elles, au moins dans la traduction anglaise, manque la signification principale du mot. La traduction espagnole, cependant, traduit simplement le mot directement, RC 2, 15, (« Répugnant à notre charte », l'Anglais lui traduit par « Qui sont en conflit... avec notre Congréga-

---

[1] Lettre 634, VINCENT DE PAUL, *Correspondance, Conférences, Documents* [CDD] 2 : 373.

tion », l'Espagnol par : *Repugnan un nuestro Instituto*) ; 2, 18 (« Selon notre charte », l'Anglais : « Comme compris dans notre Congrégation », l'Espagnol : *según nuestro Instituto*) ; 5, 1 (« Selon notre charte », l'Anglais : [omis], l'Espagnol : *según nuestro Instituto*) ; 7, 1 (« Sur la base de notre charte », l'Anglais : « Obligé par notre Institut », l'Espagnol : *por su Instituto están obligados*) ; 9, 2 (« Bien que notre charte oblige », l'Anglais : « Par la nature même de notre Congrégation », l'Espagnol : *por razón de nuestro Instituto*) ; 11, 11 (« D'autres fonctions de notre charte », l'Anglais : « D'autres ministères de notre Congrégation », l'Espagnol : *fundaciones de nuestro Instituto*) ; 11, 12 (« Selon notre charte », l'Anglais : « Par la nature de notre Congrégation », l'Espagnol : *obligados... por nuestro instituto*) ; 12, 11 (« Opposé à la charte de la mission », l'Anglais : « Tout le but de la mission », l'Espagnol : *contrarios Al Instituto de la Misión*).

Même l'original français était dans un premier temps mal traduit en latin, montrant un manque évident de compréhension de ce mot. RC 1, 2 en Français : conformes à notre Institut (« Conformes avec notre charte »), mais le Latin masque cette intention : *prædictis functionibus de servientia*, l'Anglais (« Ministère qui soutient les propos sus dits »).

D'autres sources premières, en particulier le Codex Sarzana [2], mentionnent également l'Institut ou la charte. Dans la version préliminaire du RC 10, 2, du Codex Sarzana (CS) on lit : *Cum iuxta Bullam Institutionis nostrae* (« Quand, selon la Bulle de notre institution [ou fondation] ») ; la version définitive mentionne *Cum juxta Bullam erectionis Congregationis nostrae* (« Quand, selon la Bulle de l'érection de notre Congrégation »), proposant un énoncé bien plus clair.

Le Codex Sarzana fait plusieurs autres mentions de l'Institut, soit dans la version préliminaire du RC soit dans d'autres documents, comme les règles du bureau. Dans un passage omis entre RC 10, 4 et 10, 15, le CS note : « Chacun s'efforcera de se consacrer durant sa vie entière à l'exercice de la mission dans la Congrégation, selon notre charte » (*iuxta*) *nostrum Institutum.*

Bien plus important encore pour ce sujet est le décret du Codex Sarzana intitulé *Cum felicis recordationis* concernant les vœux. Dans le cas présent, ce texte mentionne la charte ou l'Institut comme l'un des divers niveaux de la législation existant dans la Congrégation : les statuts, les ordinations, le bon ordre et le gouvernement... et tout ce qui n'est pas contraire aux saints canons, aux Constitutions apostoliques, aux décrets du Concile de Trente et à l'Institut.

---

[2] Pour le texte, voir Codex Sarsana, *Vincentiana* 35, 3-4 (1991), 307-406 ; également disponible sur internet http//via.library.depaul.edu/cm_construles/.

Il conclut en parlant de la perfection exigée par l'Institut susmentionné (*Perfectioni ad dictum Institutum requisitae*).

La formule traditionnelle des vœux a également mentionné l'Institut, mais les traductions sont moins claires, laissant apparaitre que « Institut » et « Congrégation » sont identiques : *juxta Instituti nostri Constitutiones et Statuta* (« Selon les Constitutions et les Statuts de notre Institut ») (Statut 21).

Les règles de l'office telles qu'elles sont données dans CS mentionnent également la charte ou l'Institut dans plusieurs passages. Ainsi dans les règles du Visiteur : « En acquérant la perfection selon le plan de notre propre Charte » (*Juxta proprii Instituti rationem*). L'admission ou la réadmission des candidats exige qu'ils soient aptes ou en accord avec notre charte (*ad institutum nostrum idoneos*). Les Visiteurs devraient, pendant des visites officielles aux maisons, se renseigner pour savoir si quelque chose se produit allant à l'encontre des travaux de notre charte (*A laboribus instituti nostri aborreant* [sic]) et les assemblées provinciales devraient veiller à ce que les affaires soient discutées de façon conforme aux points principaux de notre charte (*de substantialibus instituti nostri)*.

Les versions postérieures des règles de l'office (1850 et 1891) se rapportent également à la charte de l'institut. Un texte — en particulier l'article 3 des règles du Secrétaire général de la Congrégation — distingue la Congrégation et l'Institut : « Il devrait être entièrement consacré au bien commun de la Congrégation et il a une connaissance précise de l'Institut, des Constitutions, des Règles... »[3]. Cependant, quelques autres passages des mêmes Règles ne font pas cette distinction.

Dans ses lettres et conférences, saint Vincent a mentionné de temps à autre la charte ou l'Institut, généralement avec certaines expressions identiques, telles que « Contraire à notre Institut » (lettres 461, 716, 1869, 2684 ; conférence à la CM, 197) ; et « Selon notre Institut » (Lettres 541, 1391 ; conférences à la CM, 216, 221). Il y a d'autres exemples dans les lettres 1236, 1478, 2187, 2435, et conférences à la CM, 180, 212 (mais cette dernière référence est ambiguë, car se référant soit à la Congrégation soit à sa charte).

L'utilisation du terme Congrégation est également ambiguë. Cela est plus facilement visible dans les circulaires des Supérieurs généraux. Les deux expressions les plus utilisées sont : le « but de notre

---

[3] « Communi bono Congregationis debet esse addictissimus, et Instituti, Constitutionum, Regularum, Bullarum, Decretorum, Ordinationum, necnon et rerum aliarum omnium quæ gubernationem spectant accuratam habere debet cognitionem... », *Regulae Officiorum Congregationis Missions...*, vol. I, Paris 1850, p. 11.

Institut » et les « fonctions de notre Institut », mais ces expressions et d'autres identiques tendent à identifier l'Institut avec la Congrégation. Généralement cependant, l'utilisation est correcte, c'est-à-dire qu'elle note clairement que l'Institut et la Congrégation ne sont pas une seule et même chose. Les premières années de la Congrégation, c'était clair, tandis que, par la suite, la distinction s'est estompée. Une autre ambiguïté résulte de l'habitude en Français, d'appeler notre Vincent de Paul, « Notre instituteur ». Cet état de fait résulte à l'origine de la nécessité de distinguer les de Gondi, qui avaient doté la Congrégation (ou avaient assuré sa base financière) et qui pourraient s'appeler ses « fondateurs » et Vincent de Paul, qui a initié la Congrégation. Sur sa pierre tombale, cependant, cette distinction n'est pas évidente puisque les deux titres lui sont donnés : *Hic Iacet Venerabilis Vir Vincentius a Paulo, Fundator seu Institutor et Primus Superior Generalis...*, mais l'estampe qui se trouve sur le frontispice du premier volume d'Abelly l'appelle simplement « Instituteur ». C'était le titre le plus communément employé les premières années de la Congrégation, instituteur et non fondateur.

La signification de la racine latine *instituere* est « fonder, établir » et ses diverses formes verbales *institutum* ou *instituta* sont employées pour signifier des « bases » ou des « établissements ». De là sont nées des expressions comme « Une maison de notre Institut », « l'Institut de saint Vincent », « des Constitutions de l'Institut », ou « des Règles de notre Institut ». Peu à peu, le sens de charte ou d'Institut a été perdu et absorbé par le sens de « établissement ».

Jean-Baptiste Etienne, cependant, a utilisé le sens correct du mot, en l'employant avec la signification de « Charte » ou de « Institut » dans sa notice[4].

La Charte ou l'Institut

Quelle est donc la Charte (ou Institut) de la Congrégation ? La charte contient les éléments essentiels de l'identité de la Congrégation, le noyau de toutes les autres règles, des Constitutions, des Statuts et de toute autre législation qui en dérivent. En soi, c'est le simple énoncé le plus important de l'identité de la Congrégation. La supériorité de la Charte est claire dans plusieurs documents, documents parmi lesquels se trouve la réponse du Saint-Siège au sujet des

[4] « On n'avait aucunement la pensée de charger notre Congrégation de ces œuvres, attendu que son Institut l'attachait spécialement aux Missions des campagnes et à la direction des Séminaires » (*Notice sur le Rétablissement de la Congrégation de la Mission après la Révolution de 1789* [Paris 1870]), p. 5 ; aussi p. 9.

Constitutions soumises à Rome pour l'approbation, ce qui s'est par la suite appelé les *Constitutiones selectae*. Le document déclare que les changements insérés dans le document original par le Saint-Siège sont confirmés au sujet « De l'Institut de la Congrégation susmentionné, de ses Constitutions, de ses Règles et de ses fonctions (munia) »[5].

La charte elle-même se trouve dans la Bulle de l'érection de la Congrégation, *Salvatoris nostri*, du 12 janvier 1633[6], document adressé non pas à Vincent de Paul, mais à l'archevêque de Paris, Jean-François de Gondi. L'arrangement de la charte rend difficile la distinction entre elle et le reste de la Bulle[7]. La procédure habituelle était que le pétitionnaire, dans ce cas précis Vincent de Paul, présentât sa requête finale pour l'approbation papale. Suite à cela, le Saint-Siège a examiné la requête et, en fait, a changé ou a amélioré certains de ses éléments[8]. Ces éléments peuvent être lus dans la table ci-dessous.

Urbain VIII a commencé la Bulle, contenant la Charte, par un préambule pontifical et historique. Comme Pape, son désir est d'accomplir son ministère pastoral, aidé par des Congrégations, et en particulier par cette nouvelle Congrégation, dont il esquisse l'histoire. Une phrase importante pour notre étude présente la charte : « ... Et il [Vincent] a prescrit qu'ils observent les préceptes et les Règles mentionnés ci-dessous ».

Le texte présente alors d'une façon générale l'identité et le but de la Congrégation de la Mission. C'est sa charte ou Institut. Le texte latin commence par le mot important *videlicet*[9] c'est à dire « A savoir » présentant les détails de la Charte. La traduction en Anglais commence ainsi : « Le but principal et le but spécifique de cette Congrégation et de ses membres sont, par la grâce de Dieu, avec leur propre salut, de se consacrer au salut de ceux qui vivent sur les terres domaniales dans la campagne, dans les fermes, dans les

---

[5] « Mutationes circa supra scriptas constitutiones factae à Praelatis quibus SS N.P. earum remissionem mandavit » (1669), manuscrit dans les Archives de la Congrégation de la Mission, Paris. Texte disponible par internet, http//via.library.depaul.edu/cm_clsg/.

[6] *Salvatoris Nostri*, doc. 84a, CCD 13a, 298-300.

[7] Lettre 94a, CCD 1, 140-144. Voir aussi Angelo Coppo, « Documenti inediti per la storia della Congregazione della Missione, presso, l'archivio della S.C. "De Propaganda Fide" », *Annali della Missione*, 79, 3-4 (Juillet-Décembre 1972), 222-246 ; aussi Angelo Coppo, « San Vincenzo e i suoi rapporti con la S. Congregazione "de Propaganda Fide" », *Vincentiana*, 16, 4-5 (1972), 173-177.

[8] Voir les détails dans la présentation dans la bulle *Salvatoris nostri*, Annales CM 106-107 (1941-1942), 32-40.

[9] Doc. 81, CCD 13, 260.

hameaux et dans les endroits les plus modestes ». Elle conclut par un paragraphe sur l'élection des Supérieurs généraux et de leurs droits fondamentaux. Le document papal se poursuit encore par d'autres observations historiques : « Et ainsi, dès le début de cette même Congrégation de la Mission, ses prêtres ont été engagés avec une énergie inépuisable d'esprit et de corps... ».

Même ici, dans ce document le plus solennel et le plus important, le texte latin emploie *institutum* de façon ambiguë. Il apparaît plus d'une fois dans le sens de « Etablissement » ou de « Congrégation ». Par exemple, le Pape félicite la Congrégation comme « *Hoc pium institutum Deo acceptissimum* », « Cet institut dévoué... très agréable à Dieu ». En même temps, le terme apparaît comme Charte ou Institut, dans les deux passages suivants : « *Quatenus congregationem Missionis hujusmodi illiusque Institutum et regulas* ». (« Approuver et confirmer pour toujours cette Congrégation de la Mission ; son institut et ses règles... ») ; et aussi « *Qui institutum praefatum omniaque in praedictis regulis et capitulis contenta observare et adimplere teneantur* » (« Obligés d'observer et d'obéir à l'institut et à tout ce qui est contenu dans ses Règles et Statuts... »).

Contenu de la Charte

Une comparaison de la requête finale de Vincent et de la Charte ou Institut prouvera le soin que le Saint-Siège a souhaité apporter en clarifiant les idées principales du fondateur[10].

PÉTITION	INSTITUT	SUJET
	[1] L'objectif principal et le but spécifique de cette Congrégation et de ses membres est, par la grâce de Dieu, avec leur propre salut, de se consacrer au salut de ceux qui vivent sur les terres domaniales, dans la campagne, dans les fermes, dans les hameaux, et dans les endroits les plus humbles	**Objectif et but**

[10] Les chiffres entre crochets [–] ont été ajoutés pour faciliter la comparaison avec les paragraphes numérotés dans la requête originale de St Vincent.

PÉTITION	INSTITUT	SUJET
1. D'abord, le but principal de la dite Congrégation est de vénérer la très sainte Trinité et le mystère très saint de l'Incarnation.	[2] Repris de infra ... Ces prêtres entretiendront aussi en eux une dévotion particulière à la très sainte Trinité, au mystère très saint de l'Incarnation et à la très sainte Vierge Marie, mère de Dieu.	**Dévotions**
2. Les prêtres de la dite Congrégation sont envoyés par les ordinaires locaux à qui la Congrégation se soumet dans ce domaine seulement et à qui elle souhaite et envisage, maintenant et dans le futur, de montrer une parfaite obéissance aux villes et aux cités et autres endroits du royaume de France qui sont assujettis à la règle du roi très chrétien, exceptés ceux qui ont le titre de Parlement ou *régisseur*, où il n'y a pas de manque de prêtres, séculiers ou réguliers, ou d'autres ministres ecclésiastiques.	[2] Dans les villes et les cités cependant, qui sont dotées du titre d'archevêchés, d'évêchés, de Parlements et de cours d'assises, les ecclésiastiques et les prêtres de cette Congrégation ne remplissent aucune fonction publique de leur institut ; en privé, néanmoins, ils peuvent instruire ceux qui se destinent aux ordres et ils peuvent leur être envoyés pendant une période de deux semaines avant l'ordination. Pour que ces ordres puissent être reçus dignement, ils font une retraite spirituelle et une confession générale de leur vie entière ; ces prêtres aussi veilleront à avoir une dévotion spéciale à la très sainte Trinité, au mystère très saint de l'Incarnation, et à la très sainte Vierge Marie, Mère de Dieu.	**Secteurs ruraux**
[2, repris de supra] – à qui la Congrégation se soumet dans ce domaine seulement, et à qui elle souhaite et envisage, maintenant et dans le futur, de montrer une parfaite obéissance.	[3] Bien que les membres de cette Congrégation soient soumis aux Supérieurs généraux et aux autres supérieurs pour la discipline et la direction, ils sont également soumis aux ordinaires locaux, mais seulement dans les domaines concernant les missions, dans la mesure où les or-	**Ordinaires locaux**

PÉTITION	INSTITUT	SUJET
	dinaires peuvent envoyer les personnes indiquées par les supérieurs dans les endroits de leurs diocèses qui leur semblent les plus appropriés.	**Ordinaires locaux**
(2, à suivre) Ils sont envoyés pour enseigner les commandements de Dieu à ceux qui ne les connaissent pas, pour les instruire dans les rudiments de la doctrine chrétienne, pour entendre leurs confessions, pour leur administrer les sacrements de l'Église et pour continuer parmi eux le travail d'enseignement du catéchisme et de la prédication. Cependant, ils obtiennent d'abord la permission des pasteurs, sans laquelle ils ne pourront jamais être impliqués dans les ministères mentionnés auparavant.	[4] Dans les endroits où ils sont envoyés, ils enseignent aux gens qui ne les connaissent pas les commandements de Dieu et les rudiments de la doctrine catholique, entendent des confessions générales, administrent le très saint sacrement de l'Eucharistie, prêchent avec des sermons simples qui sont facilement compréhensibles par les personnes et enseignent le catéchisme. Au préalable, cependant, ils obtiennent la permission des pasteurs, sans lesquels ils ne peuvent pas s'impliquer dans les ministères mentionnés ci-dessus.	**Missions**
3. Dans les endroits où ils prêchent, ils établissent, par l'autorité des ordinaires, des Confréries de charité, ainsi qu'on les appelle, si celles-ci sont nécessaires pour aider les pauvres malades, et ils contribuent eux-mêmes à ce saint travail en donnant de leurs propres biens.	[5] Dans les endroits où ils exercent le travail de catéchèse et de prédication, ils stimulent, sous l'autorité de l'ordinaire, l'établissement de ce qui est connu comme Confréries de charité pour aider les pauvres malades.	**Charités**
4. Avec la plus grande charité possible, ils essayent d'arranger et d'apaiser les querelles dans lesquelles les gens de la campagne en particulier sont parfois impliqués durant toute leur vie.	[6] Ils essayent également avec la plus grande charité d'arranger et de résoudre les querelles, les inimitiés, et les divisions.	**Inimitiés**

PÉTITION	INSTITUT	SUJET
5. Ils accueillent dans leurs maisons les curés qui souhaitent faire des retraites spirituelles et recevoir des conseils sur l'administration de leurs paroisses. Ils font un effort pour rassembler ces curés une fois par mois pour étudier des cas de conscience et l'administration des sacrements, toutes les fois que cela peut être fait commodément, grâce à la proximité géographique et sans détriment pour leurs églises	[7] Ils reçoivent dans les maisons de la Congrégation susmentionnée les recteurs des églises paroissiales qui souhaitent être aidés par des retraites et dans le gouvernement de leurs églises. Enfin, ils font de leur mieux pour réunir l'ensemble de ces recteurs une fois par mois, quand cela peut être fait aisément en raison de la proximité et sans aucune nuisance pour leurs responsabilités, afin de traiter des cas de conscience et de l'administration des sacrements.	**Retraites pour le Clergé**
6. Au moment des ordinations, ils accueillent dans leurs maisons ceux qui souhaitent recevoir les ordres afin de leur enseigner la manière de les mettre en pratique et de les recevoir dignement.	[2, repris de supra –] En privé, ils peuvent, néanmoins, instruire ceux qui sont destinés aux ordres et qui leur ont été envoyés pendant deux semaines avant leur ordination. Pour que ces ordres puissent être reçus dignement, ils font une retraite spirituelle et une confession générale de leur vie entière.	**Retraites d'ordination**
7. La Congrégation susdite réalise tout cela sans demander de compensation, et promet de continuer ainsi dans l'avenir.	[8] Ils offrent tous ces services gratuitement et sans espoir de compensation au plan humain, n'attendant seulement qu'une récompense divine	**Gratification**
Avec le temps, élevant de plus en plus leurs pensées vers les réalités célestes, les prêtres susmentionnés ont proposé les ordonnances :	[9] En outre...,	**Ordonnances**

PÉTITION	INSTITUT	SUJET
1) La Congrégation se composera de laïcs, d'ecclésiastiques et de prêtres qui auront tout en commun	... la Congrégation se composera de laïcs, d'ecclésiastiques et de prêtres.	**Laïc et clergé**
2) Les laïcs se contenteront du service de Marthe et prendront soin des affaires domestiques	[10] Les laïcs, cantonnés aux devoirs de Marthe, prendront soin des affaires ménagères.	**Devoirs des membres laïcs**
3) Les ecclésiastiques devront être âgés de dix-sept ou dix-huit ans avant de pouvoir être admis dans la Congrégation et ils deviendront membres de la Congrégation après une année de probation.	[11] Les ecclésiastiques ne seront pas admis avant dix-sept ou dix-huit ans. Si, après une année de probation, ils ont été jugés aptes et envisagent de rester dans la Congrégation pour le reste de leur vie, ils peuvent être intégrés à la Congrégation et être admis comme membres.	**Admission**
	[12] Ils participeront quotidiennement au très saint sacrifice de la messe, fréquenteront le sacrement de pénitence et recevront le sacrement de l'Eucharistie une fois par semaine. Les prêtres, cependant, célébreront la messe quotidiennement. Mais chacun, prêtres aussi bien que les autres, méditera pendant une heure entière et pratiquera également l'examen de conscience.	**Exercices spirituels**
4) Vincent de Paul susmentionné restera Supérieur de la dite maison de Paris, et après que d'autres maisons de la Congrégation ont été fondées, il sera élu à vie comme Supérieur Général de la Congrégation.		**[Vincent de Paul]**

PÉTITION	INSTITUT	SUJET
5) Après la mort de Vincent de Paul, le Supérieur général de la Congrégation, à ce moment-là, sera élu tous les trois ans et pourra être maintenu dans cette fonction pour un unique autre mandat de trois ans.	[13] Après la mort du dit Vincent, un autre Supérieur Général, issu de la Congrégation, sera élu par cette même Congrégation.	**Élections, Supérieur général**
6) Le Supérieur Général nommera les supérieurs et les autres ministres et pourra les muter selon son bon vouloir. Il visitera chaque maison de la Congrégation, les propriétés et les membres, corrigera, et exercera une toute autre autorité et supériorité que les Supérieurs généraux de Congrégations semblables ou différentes ont, peuvent avoir ou auront à l'avenir.	[14] Ce Supérieur général aura alors une autorité entière et un pouvoir total pour nommer tous les autres supérieurs aussi bien que les officiers fonctionnaires subalternes, dans l'une ou l'autre maison de la Congrégation ; pour les renvoyer et les transférer ; pour visiter les maisons et les améliorer, pour rectifier les affaires et aider les personnes de cette Congrégation, que les Supérieurs généraux d'autres Congrégations semblables ont ou peuvent avoir ou pourront avoir, sur des maisons, des affaires, et des personnes de leurs Congrégations.	**Devoirs du Supérieur général**

Dans ce même document, suivant le texte de la Charte (ou de l'institut), le Pape a répondu à d'autres demandes pour approbation, privilèges, etc. (les deuxième et troisième parties du texte de la bulle ont été réarrangées pour suivre le texte de la pétition).

« PÉTITION »	BULLE: SALVATORI NOSTRAS	SUJETS
[A] D'ailleurs, puisque l'expérience a montré que ce pieux institut a donné des fruits abondants, et puisqu'il peut espérer que des débuts heureux augurent	[A] Puisque, cependant, comme cette pétition l'ajoute, l'expérience a prouvé que les plus grands résultats sont venus de cet institut, et on l'espère que ces	**Introduction**

« PÉTITION »	BULLE: SALVATORI NOSTRAS	SUJETS
d'un devenir plus heureux encore, et puisque ces choses qui sont renforcées par la protection du Siège Apostolique sont plus durables, Vincent, le supérieur de la dite maison et les autres prêtres de la Congrégation [de la Mission] sollicitent humblement pour la dite Congrégation [des évêques et des ordinaires] de se montrer particulièrement aimables envers la Congrégation susdite, et à travers elle envers chacun de ses membres, pour approuver et confirmer par l'autorité apostolique tout ce qui a été fait jusqu'à présent et pour renforcer par une reconnaissance apostolique,	très heureux commencements provoqueront encore un devenir plus heureux à l'avenir, et puisque ces instituts qui sont renforcés par la protection du susdit Siège sont plus fermement établis, il nous a été humblement demandé, au nom de Vincent et des ecclésiastiques, des prêtres, et des membres susmentionnés, que nous daignions par la bonté apostolique approuver la Congrégation et répondre de manière appropriée aux autres sujets mentionnés dans la pétition.	**Introduction**
[B] ... et permettre au Supérieur général de la Congrégation susdite et de ses successeurs, pour la plus grande réussite de cette Congrégation, de décréter tous les autres statuts, outre les ordonnances susmentionnées, s'ils sont licites et appropriés et nullement contraires aux saints canons et aux décrets du Concile de Trente. Puisse-t-il également être permis, selon la nature des circonstances et des temps et aussi souvent que cela semblera approprié, de les changer, les modifier, les restreindre, les corriger et avoir le pouvoir de publier de nouvelles règles librement et sans restriction pourvu que pour	[C] De la même manière nous accordons également à perpétuité au dit Vincent, et au Supérieur général de la Congrégation de la Mission en poste à ce moment, la permission et la faculté de pouvoir publier et établir tous les statuts et ordonnances au sujet de la réussite, du gouvernement, de la direction et de l'organisation de la Congrégation de la Mission et de ses maisons, personnes et biens, aussi souvent qu'il leur semble avantageux, pourvu que cependant ils soient légaux et moralement bons et nullement contraires aux saints canons, aux constitutions apostoliques, aux décrets du Concile	**Nouvelle législation**

« PÉTITION »	BULLE: SALVATORI NOSTRAS	SUJETS
les statuts susmentionnés, leurs changements, leurs modifications, leurs limitations, leurs corrections, et les nouvelles publications soient d'abord approuvés par l'ordinaire.	de Trente[11], à l'Institut et aux Règles de la Congrégation de la Mission mentionnée ci-dessus et soient approuvés par l'Archevêque de Paris, aussi bien pour les retirer, les changer, les modifier et les rétablir, avec cependant, un examen et une approbation préliminaires et semblables.	Nouvelle législation
[C] Puissent la Congrégation elle-même et chacun de ses membres, présents et futurs, tous et chacun, jouir des privilèges, des immunités, des libertés, des exemptions, des facultés, des faveurs, des grâces, des indults, des indulgences et autres concessions que d'autres Congrégations utilisent, possèdent, dont elles jouissent ou peuvent ou pourront jouir ou posséder, et jouir à l'avenir. Puissent-ils les utiliser, les avoir et en jouir, de la même manière et au même degré et sans différence, comme s'ils avaient été spécifiquement et expressément accordés à la susdite Congrégation, à ses supérieurs et autres membres. Puissiez-vous être heureuse d'octroyer cela et de le permettre et de déclarer nul et non avenu [tout ce qui est contraire].	[B] Si, en vertu de ces présentes lettres, vous confirmez, approuvez, érigez, établissez, appliquez, et faites vôtre toutes les autres choses susdites, alors nous, par le pouvoir apostolique susdit, selon ces lettres actuelles, accordez et approuvez pour la perpétuité de cette Congrégation de la Mission, de ses maisons, du Supérieur général, des autres Supérieurs et personnes, et à tous ses biens et affaires, de telle sorte qu'elles puissent être capables et avoir le pouvoir d'employer librement et légalement, d'en tirer avantage, de posséder et jouir individuellement des privilèges, des prérogatives, des avantages, des bénéfices, des indults, des indulgences, et des faveurs, que toute autre Congrégation semblable ou différente, leurs maisons, leurs Supérieurs généraux et autres supérieurs, ministres et personnes, ainsi que se soit de leurs affaires, leurs propriétés, et quoique ce soit de l'utilisation de	Privilèges

[11] Traduction anglaise corrigée.

« PÉTITION »	BULLE: SALVATORI NOSTRAS	SUJETS
	leurs biens, tirer avantage, posséder et en jouir et pourront les employer, en tirer profit, les posséder, et les mettre en œuvre au même degré et de la même manière et sans différence quelque qu'elle soit, pourvu que, malgré tout, elles soient en usage, non retirées ou incluses dans quelque révocation, et ne soient pas en opposition aux saints Canons, aux décrets du Concile de Trente, aux autres Constitutions apostoliques, ou aux Statuts particuliers de la Congrégation de la Mission, uniquement comme si cela leur avait été accordé spécifiquement et en particulier	Privilèges

Conclusion

Le terme « Institut » a révélé diverses compréhensions dans l'histoire de la Congrégation. En raison de sa signification ambiguë, il a été appliqué à la fois à la charte de la Congrégation comme imbriqué dans sa bulle d'érection, *Salvatoris nostri*, et à la Congrégation elle-même. Cela s'est produit même dans les premiers temps de la Congrégation de la Mission. Un examen minutieux de sa signification nous conduit à conclure que la charte (ou l'institut) est le noyau ou l'énoncé fondamental de l'identité vincentienne tel qu'il fut approuvé par l'Église dès le tout début de la Congrégation[12]. Dans la majorité de ses éléments, la charte n'a pas été changée. C'est l'espoir de l'auteur que d'autres étudient à l'avenir le développement de ce document de base.

Traduction : Noël Kieken, C.M.

[12] Puisque les Filles de la Charité n'avaient pas fait de demande d'approbation papale durant la vie de Vincent, il n'y a pas de charte de cette période. Mais voir un document similaire : doc. 146, CDD 13b, 133-138.

Vincentiana, Avril-Juin 2010

Bertrand Ducournau

par Robert P. Maloney, C.M.[1]

avec la collaboration de Justin Blanc et Rubén Villarreal

Qui, entre tous, a le mieux connu Vincent de Paul ? Pour la plupart, j'imagine, Louise de Marillac, la co-fondatrice des Filles de la Charité, arriverait en tête de liste, elle qui a si étroitement collaboré avec Vincent pendant une trentaine d'années et échangé des centaines, peut-être même des milliers de notes et de lettres. D'autres pourraient proposer Antoine Portail, puisqu'il a été l'un des premiers membres de la Congrégation de la Mission, en plus d'être souvent le second en charge et l'émissaire de Vincent auprès des Filles de la Charité, demeurant aux côtés du fondateur jusqu'en 1660, où il est mort peu de temps avant Vincent.

Permettez-moi de suggérer, cependant, que la personne qui l'a le mieux connu est le frère Bertrand Ducournau. De fait, Bertrand Ducournau et Louis Robineau ont été les secrétaires de Vincent, de 1645 et 1647 respectivement jusqu'à sa mort. Nous devons à ces deux frères une large partie de la tradition orale et écrite que nous possédons sur saint Vincent. Les documents dont Abelly, le premier biographe de saint Vincent, s'est servi pour écrire son œuvre ont été préparés par eux. Abelly ne connaissait pas saint Vincent aussi intimement que les deux frères et il lui manquait certainement cette familiarité avec ses lettres et entretiens ; à l'évidence, la majeure partie de la biographie émane d'eux.

Vincent consultait souvent Ducournau et Robineau pour s'informer et demander conseil. Le frère Ducournau accompagnait saint Vincent dans ses voyages, notamment durant sa tournée de six mois dans l'ouest de la France en 1649. Le propre biographe de Ducournau s'exprime ainsi : « M. Vincent l'aimait, l'estimait et le chérissait »[2].

---

[1] Je suis très reconnaissant envers Justin Blanc pour sa recherche et l'ébauche de cet article et à Ruben Villareal qui a trouvé et traduit les textes français. Tout en acceptant la responsabilité du produit final, je reconnais avec beaucoup d'appréciation leur contribution significative. Sans leur aide, je n'aurais pu le publier.

[2] *Notices sur les prêtres, clercs et frères défunts de la Congrégation de la Mission*, 1ère Série, Compagnons de Saint Vincent, Tome 1er, Paris, Pillet et

Vincent regrette beaucoup l'absence de Ducournau lorsqu'il est malade[3] et, dans ses lettres, il demande alors de prier pour lui. À cette époque, comme il n'y avait pas de « séparation » des prêtres et des frères, le frère Robineau habitait la porte voisine de saint Vincent et Ducournau était tout près. Stratégiquement situés et ayant des contacts quotidiens avec Vincent, ils prenaient note de tout ce qu'ils voyaient et entendaient. M. Alméras, successeur de Vincent, demanda que leurs souvenirs soient rassemblés en un manuscrit intitulé *Remarques*, lequel fut enfin publié par André Dodin[4] en 1991. Fait intéressant, les meilleurs documents soumis au Saint-Siège au procès de canonisation de Vincent, furent écrits par un autre proche collaborateur de Ducournau au secrétariat, le frère Pierre Chollier, qui succéda à Ducournau comme secrétaire pour d'autres Supérieurs généraux et l'auteur de la notice biographique publiée au décès de Bertrand.

Puisque les frères Ducournau et Robineau furent les proches compagnons et secrétaires de saint Vincent pendant les dix dernières années et demie de sa vie, nous pourrions nous interroger sur leur façon de fonctionner dans leur rôle de secrétaires. La réponse à cette question est complexe. Parfois, sans doute, écrivaient-ils simplement ce que saint Vincent dictait. Mais en poussant plus loin le questionnement, nous pourrions supposer qu'en d'autres occasions, Vincent disait simplement : « Frère, veuillez répondre affirmativement au père Blatiron, remerciez-le pour toutes les nouvelles qu'il a envoyées et donnez-lui un peu d'information sur ce qui s'est passé ici depuis quelques jours ». Pour certaines lettres, c'est presque sûrement le cas. Dans les dernières années de Vincent, lui lisaient-ils la correspondance à mesure qu'elle arrivait ? Il semble clair qu'ils le faisaient. Rédigeaient-ils ensuite une réponse qu'ils lui apportaient pour signer ? En d'autres mots, étaient-ils si accordés à sa pensée qu'ils n'avaient qu'à écrire les lettres de Vincent et à les lui faire signer ? Il semble que ce soit le cas. De fait, Ducournau lui-même écrivait occasionnellement à Louise de Marillac[5] et à d'autres[6], leur envoyant les messages et l'information de Vincent.

Dumoulin, 1881, p. 433. Cette longue biographie fut écrite par le frère Pierre Chollier.

[3] Cf. SV V, 177, 181, 183, 206, 219 ; VIII, 185.

[4] André Dodin, *Monsieur Vincent, Raconté par son secrétaire : Remarques sur les actes et paroles de feu Monsieur Vincent de Paul, notre Très Honoré Père et Fondateur* (Paris : O.E.I.L., 1991). Dans son introduction, Dodin fournit quelques données biographiques sur Ducournau et Robineau. Il souligne que beaucoup de documents de son livre ont été rassemblés par Robineau.

[5] Cf. SV V, 645, « Appendices », lettre du 29 novembre 1655 ; cf. également, SV VI, 641 ; VII 628, 629.

[6] Cf. SV VIII, 513.

Étant donné le rôle important de Ducournau, je souhaite offrir, dans cet article, une brève description de la vie, de la contribution et du caractère de ce remarquable frère, qui a été le plus proche collaborateur du fondateur dans ses dernières années[7].

Ses origines

Bertrand Ducournau parlait avec le même accent que Vincent de Paul. Un Gascon comme Vincent, venant d'Amou, à proximité du lieu de naissance du fondateur, où il est né en 1614. Le plus jeune enfant d'une famille pauvre, fils de parents illettrés, il apprend à lire et écrire à l'âge de six ans, lorsque son père le mène aux études chez un professeur de Paris venu récemment dans la région pour fonder une école. Cette première chance d'être éduqué est une étape providentielle pour le jeune Gascon. De sa propre initiative, Bertrand commence à apprendre les mathématiques et se montre un élève doué et plein de ressources. Les intentions originales du père pour le garçon étaient de l'instruire afin d'aider aux affaires familiales, mais la rumeur de l'intelligence de Bertrand et de sa belle écriture se répand rapidement dans les environs, si bien qu'à l'âge de 10 ou 11 ans, il effectue des tâches importantes de secrétariat pour son maître et pour d'autres gens de la région.

Après la mort de son père, Bertrand, âgé de 15 ans, se retrouve avec un maigre héritage ; tôt, cependant, il attire l'attention d'un notaire et commence à gagner convenablement sa vie, progressant rapidement. Trois mois plus tard, son employeur réalise qu'il n'a pas assez de travail pour occuper le jeune homme. Le notaire présente Bertrand à un ami à Bayonne, et peu après il obtient un travail de secrétaire pour l'une des plus importantes familles de la ville. S'il manquait de travail dans son emploi précédent, son nouvel employeur se montre plutôt exigeant et difficile à plaire. Quoiqu'il en soit, Bertrand le servira pendant trois ans, étant à toutes fins utiles maître de la maison. Lorsque son employeur décède, Ducournau est sollicité par de nombreuses autres familles de Bayonne. Malgré ces

---

[7] Il y a une information biographique considérable concernant Bertrand Ducournau. La plus importante est peut-être le long compte rendu sur sa vie et sa mort écrit par le frère Pierre Chollier et plus tard publié dans les *Notices sur les prêtres, clercs et frères défunts de la Congrégation de la Mission*, 1ère Série, Compagnons de Saint Vincent, Tome 1er, Paris, Pillet et Dumoulin, 1881, pp. 377-451. On peut aussi trouver une abondante information dans le livre de Pierre Coste, *La Congrégation de la Mission* (Paris : Librairie Lecoffre, 1927), chapitre V sur « Les Frères Coadjuteurs », 115 ss., et dans l'article de Stafford Poole, « Brother Bertrand Ducournau », *Vincentian Heritage VI* (#2, 1985), 247-256, qui offre une présentation claire et brève sur la vie de Ducournau, laquelle fut très aidante dans la préparation de cet article.

demandes, il demeure avec la famille de son ancien employeur et continue à travailler pour elle six autres années.

Par la suite, l'évêque de Bayonne, François Fouquet, remarquant les talents d'écriture de Bertrand, l'engage et l'amène au palais épiscopal, mais Ducournau est vite désillusionné parce qu'il se retrouve plutôt « gérant d'hôtel ». Il quitte ce travail un an plus tard, mais cette période de service chez l'évêque lui apporte des contacts utiles. C'est grâce à Fouquet que Ducournau rencontre des prêtres membres des Conférences du mardi de Vincent de Paul, incluant Louis Abelly, avec qui il collaborera à la première biographie de saint Vincent.

Les six années suivantes, sa vie subit quelques turbulences. Il songe à se marier et il signe même une promesse de mariage formelle à une jeune femme ; mais en dépit de la pression de la mère de la jeune fille, il remet constamment le mariage à plus tard. Ayant reçu une offre raisonnable de travail à Paris, il l'accepte et s'enfuit. Pendant son séjour dans la ville, il fait la connaissance de Jean Duvergier de Hauranne, le célèbre « abbé de Saint-Cyran » un ami de Vincent et bientôt le centre de controverses pour ses tendances jansénistes. L'abbé a beaucoup d'estime pour Bertrand et l'aide à trouver un travail de secrétaire pour Urbain de Maillé, maréchal de Brezé, qui vient tout juste d'être assigné comme représentant du roi de France en Catalogne, à ce moment-là sous le contrôle français. Ducournau l'accompagne. À leur arrivée en Catalogne, les conditions politiques changent subitement et ils retournent à Montpellier.

Pendant un voyage avec son employeur dans le Languedoc, il va un jour se confesser à un Récollet qui l'incite à changer radicalement de vie et à se consacrer au service de Dieu dans une vocation religieuse. Il est stupéfait. Il soulève la question de sa promesse de mariage, mais le prêtre lui répond simplement : « C'était jadis. Ce que Dieu veut de vous maintenant, c'est de donner votre vie pour lui ». Ducournau commence à prier à cette intention et décide de demander conseil à Saint-Cyran. En retournant à Paris, toutefois, il apprend la mort de Saint-Cyran, moment qu'il a plus tard considéré providentiel puisque Saint-Cyran l'aurait éloigné de la Congrégation de la Mission. Ducournau consulte alors un théologien, qui appuie les dires du Récollet et lui conseille de ne pas se laisser détourner en raison de la promesse de mariage qu'il avait signée. Il l'encourage à joindre une nouvelle communauté qui n'a pas encore perdu sa ferveur. Non convaincu, Ducournau consulte un autre théologien qui réaffirme les propos des précédents.

Un jeune ami lui suggère de faire une retraite à Saint-Lazare et lui offre de l'accompagner. Le jour convenu, l'ami ne se présente pas, et Ducournau s'y rend seul. Durant la retraite, il demande au prêtre qui le dirige si la Congrégation de la Mission accepte des laïcs souhaitant

quitter le monde et servir Dieu. Le prêtre lui répond que la Congrégation reçoit de tels hommes si les supérieurs les jugent aptes. Il promet d'en parler au fondateur, Vincent de Paul. Vincent rencontre Ducournau et accepte de le recevoir dans la communauté. Bertrand est alors un petit jeune homme de 30 ans lorsqu'il rencontre le fondateur âgé de 63 ans.

De retour à son travail, il raconte toute l'histoire à son employeur. Celui-ci l'encourage, mais lui demande de rester encore quelque temps, afin de conclure diverses affaires. Ducournau retourne voir Vincent et lui demande ce qu'il en pense. Vincent, en retraite à ce moment-là, lui donne cette réponse évangélique par M. Alméras : « Laisse les morts enterrer leurs morts » (Mt 8, 22 ; Lc 9, 59). Ducournau retourne à la maison, fait ses bagages, revient et entre à la Congrégation le 28 juillet 1644.

Pendant les trois premières semaines, il travaille à la cuisine, mais il devient vite apparent à ses supérieurs qu'il est plus apte au secrétariat qu'à la cuisine. Ils lui proposent de devenir le secrétaire de Vincent. La situation est d'autant plus pressante que Vincent, faisant partie du Conseil des consciences depuis le milieu de l'année 1643, est surchargé. Peu après, la lettre circulaire aux supérieurs de la Congrégation de la Mission porte l'écriture de Ducournau. La première des lettres de Vincent à un confrère indiquant qu'elle a été écrite de la main de Ducournau est adressée à Jacques Chiroye, le 3 mai 1645.

Tel qu'il a déjà été mentionné, du 14 janvier au 7 juin 1649, Ducournau accompagne Vincent dans un voyage dans l'ouest de la France, qui incluait une audience avec la reine, une conversation tendue avec le cardinal Mazarin, des visites aux maisons de la Congrégation de la Mission et des Filles de la Charité. À quelques reprises durant ce voyage, Vincent tombe malade. C'est vers la fin de la tournée, lors d'une autre visite à la cour, que la duchesse d'Aguillon envoie un carrosse à Vincent, qu'il appellera son « ignominie ».

En réalité, Ducournau devient le bras droit de Vincent à compter de ce moment-là. Il reçoit la correspondance, écrit des lettres que Vincent signe, et il les envoie. Vincent lui confie également de l'argent et lui demande de s'occuper de questions délicates. Servant souvent d'intermédiaire entre Vincent et Louise de Marillac, il transmet leurs messages. Lorsqu'en 1660 il devient évident que Vincent approche de la mort, les confrères et d'autres commencent à écrire directement à son secrétaire. Lorsque Vincent meurt, Ducournau est à ses côtés, comme il l'a été pendant des années.

Ducournau servira jusqu'à la fin de sa vie comme secrétaire des successeurs de Vincent, les pères Alméras et Jolly, et comme archiviste pour la Congrégation.

Ses interventions pour préserver les conférences et lettres de Vincent

Au fil du temps, Ducournau devenait de plus en plus convaincu de l'importance du rôle de Vincent dans l'Église, de sa position comme fondateur et de sa sainteté. Conscient de servir auprès d'un saint, Ducournau se sentait la responsabilité de préserver les paroles de Vincent pour la postérité. De fait, Pierre Coste affirme que personne ne comprenait autant la sainteté et le génie de Vincent que Ducournau [8]. Ceci est illustré par une note qu'il écrit le 15 août 1657 [9], encourageant la préservation des conférences de Vincent aux prêtres et frères de la Mission. Comme on peut s'y attendre de la part d'un secrétaire aussi extraordinaire, cette note présente un schéma bien organisé des entretiens de Vincent. Il rappelle que « le meilleur héritage des pères est la bonne instruction qu'ils laissent aux enfants ». Puisque Vincent est le père commun des prêtres et frères de la Mission, soutient-il, il serait injuste que ses paroles ne soient pas transmises et partagées parmi ses enfants. Ducournau ajoute que les œuvres de Vincent semblent venir de Dieu et, par conséquent, ses enseignements doivent être « recueillis comme une manne du ciel » et conservés pour « les confrères absents et futurs qui souhaiteront un jour ardemment cette nourriture de l'âme ».

Répondant à l'objection que Vincent ne disait ordinairement que des choses communes, Ducournau souligne que beaucoup ont besoin d'être guidés pour des questions banales et que même les choses ordinaires, dites par Vincent, ont un pouvoir extraordinaire. Ses enseignements n'ont pas besoin d'être un traité pour devenir importants, car « pour la bonne nourriture des enfants, le lait de leur propre mère est le meilleur, et les tendres enseignements de leurs pères font plus d'impressions sur leurs esprits que ceux des précepteurs ».

Les membres de la Congrégation de la Mission savent que Vincent écrivait rarement ses enseignements et il décourageait même ses missionnaires de publier des livres car ils seraient détournés de leur travail ; Ducournau réalise donc que Vincent désapprouverait la transcription de ses paroles. En conséquence, il doit agir discrètement dans ce projet. Il suggère que deux prêtres ou plus soient assignés à se rappeler du contenu des conférences de Vincent. Ces hommes se rencontreraient plus tard et composeraient un document basé sur ce qui a été dit, ou idéalement, une personne de pensée rapide recueillerait sur le vif les paroles de Vincent. Malgré son horaire déjà chargé comme secrétaire de Vincent, Ducournau

---

[8] Coste, *op. cit.*, 118.

[9] SV XII, 445.

finissait par entreprendre lui-même la tâche qu'il suggérait, et il consacrait son temps libre à ce projet, compilant trois larges volumes des conférences de Vincent[10].

Ducournau intervient encore en 1658, lorsqu'il aide à préserver des copies de deux lettres datées de 1607 et 1608, dans lesquelles Vincent décrit sa captivité en Tunisie. Un vieil ami de Vincent, le chanoine de Saint-Martin, redécouvre les lettres et envoie des copies à Vincent, pensant qu'il serait heureux de les recevoir. Vincent détruit immédiatement les copies, et il aurait fait de même avec les originaux si Ducournau n'avait secrètement avisé Saint-Martin de préserver ces récits extraordinaires. Dans une lettre à Saint-Martin, Ducournau s'émerveille du fait que Vincent n'ait jamais parlé à la Congrégation de ses aventures en Barbarie ni de son succès dans la conversion de ses ravisseurs et de son ministère auprès des chrétiens opprimés. En comparant l'œuvre de Vincent en Tunisie et l'alchimie à Alger, Ducournau estime que Vincent a eu plus de succès que ceux qui ont entrepris de changer la nature des métaux, car il a converti le mal en bien, le pécheur en juste, l'esclavage en liberté et l'enfer en paradis. Continuant l'analogie, il écrit : « [Vincent] a trouvé la pierre philosophale, car sa charité, enflammée d'un feu divin, convertissait tout en or pur... »[11].

Son caractère

Ducournau admirait Vincent, cela est incontestable. Ses pairs rappellent que par respect, il enlevait son chapeau en entendant prononcer son nom. Son talent littéraire l'amenait parfois à des présentations poétiques du caractère de Vincent, mais sa perception de la sainteté du fondateur demeurait pondérée. Il défendait l'humilité et les vertus pratiques de Vincent contre ceux dont l'idée de sainteté nécessitait des événements miraculeux. Il insistait sur le fait que Vincent n'annonçait peut-être pas de nouvelles vérités, mais que sa foi et ses œuvres étaient profondément enracinées dans l'Évangile, et son amour pour Dieu et le prochain portait des fruits abondants. Ducournau répondait fermement par écrit à ce qu'il ressentait comme étant des diffamations et attaques publiques des jansénistes.

Les récits de la vie et des œuvres de Ducournau révèlent son amour profond pour sa vocation de frère. Il réunit le zèle pour ses tâches de secrétaire à un amour intérieur de Dieu. Il parle de la grâce

---

[10] Les Filles de la Charité ont été les plus rapides à trouver un moyen de préserver les conférences de Vincent. Elles ont pris les moyens de recueillir ses conférences en 1634 puis continuellement à compter de 1640.

[11] SV VIII, 514.

rattachée à son office de frère, qu'il décrit comme une vie d'humilité et de service du Christ. Pour lui, les frères de la Mission sont dans une position préférentielle d'union à la vie du Christ. Il encourage les frères dans leur vocation, rappelant que leur état de vie, souvent considéré comme « le moindre de tous », est un sacrement auquel est attachée une grâce abondante, déguisée en quelque chose de petit. Il parle des vœux du frère comme d'un trésor, affirmant que chaque renouvellement des vœux d'un frère est aussi valable que la première fois qu'ils ont été prononcés, tout comme un péché est un péché autant de fois qu'il est répété.

Le désir de Ducournau d'embrasser une vie de service et d'imiter les vertus de Vincent est reconnu par ses pairs. Ils le voient comme un homme ajusté à la volonté de Dieu. Tout comme le fondateur, il est convaincu de l'importance de la mortification du corps et de l'esprit. En plus de jeûner et d'unir sa souffrance à celle de la Croix, il lutte pour éliminer de sa vie tout ce qui serait une distraction de sa mémoire, de sa pensée et de sa volonté. Malgré sa rigueur envers lui-même, il est affable avec ses frères. Il valorise la gentillesse, croyant qu'elle émane de la chaleur de l'amour de Dieu.

Sa dévotion au Saint-Sacrement est grande et il aspire au bonheur des premiers siècles de l'Église, où les fidèles recevaient chaque jour la communion. Sans la communion fréquente, qui n'était pas une pratique courante au XVIIe siècle en France, il considère son âme une terre aride sans eau. Être rempli de l'amour du Seigneur dans l'Eucharistie, affirme-t-il, produit la paix.

Son biographe, le frère Chollier, affirme que Ducournau comprend sa dépendance radicale à Dieu. Un jour, il partage avec un collègue sa joie de savoir que « Dieu est tout et que hors de Dieu tout n'est rien »[12]. Il poursuit en s'exclamant : « Ah ! qu'il fait bon de se perdre en Dieu ! ». Et il ajoute : « Mon dessein est de mettre toute mon obéissance, mon humilité, ma patience, ma résignation et toute ma vertu dans l'espérance en mon Dieu ». Il exprime sa peur de lui déplaire, mais il fait de cette peur un stimulant pour aimer.

En plus de la gentillesse de Ducournau, d'autres qualités émanent de son amour de Dieu. L'amour du silence est un trait souligné par ses pairs. Cela ajoute à son éloquence naturelle, puisqu'il comprend la valeur du langage et exprime clairement sa foi. En plus de l'aider à écouter la voix de Dieu, son amour du silence le sert comme secrétaire, car on lui fait confiance pour les affaires privées.

Ducournau est aussi un lecteur avide de textes spirituels. Afin de bien tirer profit d'une lecture spirituelle, il relit un livre jusqu'à ce

---

[12] *Notices sur les prêtres*, cit., 388.

qu'il ressente en avoir absorbé le contenu. Un jour, il console un collègue attristé de ce que sa lecture spirituelle entre par une oreille et ressorte par l'autre. Il lui confie que l'Esprit agit dans la mémoire, même si l'on ne pense pas avoir retenu grand chose, et il assure ce frère que d'élever son esprit et son cœur vers Dieu dans la lecture spirituelle fournit une nourriture pour l'âme, même lorsque nous semblons distraits.

Les livres sur les saints occupent une large place dans sa lecture spirituelle. Il célèbre leurs jours de fête et médite leurs écrits, essayant de les imiter comme des maîtres dans l'art de vivre et de mourir. Il prend des notes sur leur vie et garde une liste de leurs vertus dans son bureau afin de les incorporer dans sa propre vie.

Au premier rang de sa dévotion aux saints se situe sa relation avec Marie. Malgré son peu d'attirance pour la prière en commun, il apprend par cœur un certain nombre de prières en l'honneur de la Vierge Marie, dont il garde l'image collée sur son bureau. Il attribue son avancement dans la vertu, en particulier l'humilité et la chasteté, à son imitation de Marie, qu'il louange avec joie et enthousiasme.

Chollier raconte qu'à l'approche de sa mort, Ducournau n'a aucune anxiété et il se résigne à la volonté de Dieu. Il meurt le 3 janvier 1677, à l'âge de 66 ans. La réaction à cette nouvelle est éloquente. Ses frères de la Congrégation de même que les Filles de la Charité regrettent sa perte et plusieurs pleurent à l'annonce de sa mort. Le jour suivant l'inhumation, le père Jolly, Supérieur général, écrit concernant ce malheur pour la communauté. Il décrit Ducournau comme un homme de prière rempli de l'esprit de Dieu. Il énumère les vertus de Bertrand, en particulier son humilité et son obéissance. La mort de Ducournau, affirme Jolly, a été semblable à sa vie, « sa maladie s'étant passée dans une continuelle union à Dieu et à Notre-Seigneur crucifié ». Puis il ajoute : « Cette maison demeure tout embaumée de l'odeur de ses vertus, et en particulier de sa grande bonté et charité pour tout le monde »[13].

Dans sa vocation comme frère et secrétaire de Vincent de Paul, Ducournau n'a pas simplement vécu dans l'ombre du saint, mais il a acquis activement plusieurs de ses vertus. Un procureur du gouvernement avec qui collaborait Ducournau le décrit comme « un rayon de ce grand homme » que Bertrand admirait tant et qu'il a servi fidèlement[14].

Traduction : François Joseph Brillet, C.M.

---

[13] *Notices sur les prêtres*, cit., 448.
[14] *Notices sur les prêtres*, cit., 438.

Vincentiana, Avril-Juin 2010

Monsieur Antoine Portail, C.M.

par José Vega Herrera, C.M.

Certains anthropologues et psychologues soutiennent que la personne se construit, au moins du point de vue particulier, par ses relations et ses rencontres avec d'autres personnes. La trame des relations vitales détermine et alimente la personnalité.

Antoine Portail rencontre Vincent de Paul lorsqu'il était curé de Clichy et ils cheminent ensemble, s'appuyant l'un l'autre, durant quarante-cinq ans. Cette relation — personnalisante — entre Vincent et Portail ne s'arrête pas à eux deux : les deux vivent intensément une relation supérieure avec Dieu, qui prend l'initiative de leurs vies et les mène par des chemins inattendus. On ne peut comprendre ni Portail sans saint Vincent ni saint Vincent sans ses collaborateurs, au premier rang desquels figure toujours Portail. Il devient bientôt l'homme de confiance de Vincent. Et Portail place toute sa confiance en lui. Bien des années plus tard, il exprimera le motif de son adhésion et de son admiration, en disant que « *M. Vincent était une image de Jésus-Christ des plus parfaites qu'il eût connues sur la terre* » [1].

Intérieurement, Vincent de Paul vit alors un processus crucial de conversion qui change radicalement le cours de sa vie. Comme une révélation du Christ, des pauvres et de lui-même, qui marquera dans sa vie un avant et un après, qui maintiendra toujours vive la certitude que l'impact de certains évènements fondateurs de son charisme et de son mouvement en faveur des pauvres vient de Dieu...

Portail rejoint Vincent dans cette aventure progressive. Ce sont les deux premiers à découvrir dans ces évènements l'horizon dans lequel Dieu rejoint les pauvres. Clichy, Châtillon, Folleville... vont précipiter la rencontre d'eux-mêmes avec le Dieu-dans-les-pauvres et avec les pauvres-en-Dieu.

Antoine Portail naît à Beaucaire, au diocèse d'Arles, le 22 novembre 1590. Vers 1612, étudiant à la Sorbonne, il entre dans le groupe des aspirants au presbytérat que dirige Vincent à Clichy. Ce seront dès lors deux vies parallèles que seule la mort séparera.

---

[1] Louis Abelly, *La vie du Vénérable Serviteur de Dieu Vincent de Paul*, livre IIIe, chap. VIII, section IIe, p. 86.

On peut considérer la paroisse de Clichy comme une ébauche de ce que sera l'œuvre de Vincent de Paul. À Clichy est en gestation l'embryon de toutes les futures réalisations vincentiennes. 1617 est l'année-clef de tout le mouvement vincentien. Vincent se dédie pleinement aux missions mais, le 25 janvier, il se sent pénétré par l'expérience de Folleville : il dira que c'est la naissance de la Congrégation de la Mission. En mai, il est curé de Châtillon et découvre la puissance de la charité bien organisée. À la fin de l'année, il rejoint la famille de Gondi, qui s'engage à donner des missions sur toutes ses terres.

Vincent va introduire Portail à sa propre action apostolique dès avant son ordination presbytérale. Quand Vincent revient de Châtillon, il obtient que Portail l'aide dans l'éducation des fils de Gondi. Portail se loge au Faubourg Saint-Honoré, en une maison transformée en auberge et prison des galériens. C'est à ces hommes rudes, condamnés aux galères, qu'il dédie les prémices de son apostolat. Aux côtés de Vincent, il les soulage et les évangélise. En 1622, Vincent va à Marseille comme chapelain royal des galères et laisse Portail comme son lieutenant à Paris. Ordonné prêtre en 1622, Portail continue son ministère avec les galériens jusqu'à déménager aux Bons-Enfants, en 1624[2].

« Nous allions [...] tout bonnement et simplement, envoyés par Nosseigneurs les Evêques, évangéliser les pauvres, ainsi que Notre-Seigneur avait fait »

Saint Vincent et Portail sont les racines de l'arbre de la famille vincentienne. Les deux, avec un prêtre diocésain, forment le premier trio des missions. Quelque chose de neuf est en train de naître dans l'Église et ils sont absolument convaincus que cela vient de Dieu. Bien plus tard, Vincent se rappellera avec nostalgie : « *Nous allions [...] tout bonnement et simplement, envoyés par Nosseigneurs les Evêques, évangéliser les pauvres, ainsi que Notre-Seigneur avait fait : voilà ce que nous faisions nous autres et Dieu cependant faisait ce qu'il avait prévu de toute éternité. Il donna quelques bénédictions à nos travaux ; ce que voyant, de bons ecclésiastiques se joignirent à nous et demandèrent à être avec nous. Ô Sauveur ! Ô Sauveur ! Qui eût jamais pensé que cela en fût venu en l'état auquel il est maintenant ? Qui m'eût dit cela alors j'aurais cru qu'il se serait moqué de moi, et néanmoins*

[2] *Notices sur les prêtres, clercs et frères défunts de la Congrégation de la Mission*, I. *Les premiers compagnons de M. Vincent, Antoine Portail*, p. 5. Dorénavant, je citerai : *Notices*... I, p. x.

c'était par là que Dieu voulait donner commencement à ce que vous voyez. Eh bien ! Messieurs, eh bien ! Mes frères, appellerez-vous humain ce à quoi nul n'avait jamais pensé ? Car ni moi, ni le pauvre M. Portail n'y pensions pas hélas ! Nous n'y pensions pas ; hélas ! Nous en étions bien éloignés ! » [3].

Portail se chargera des catéchèses lors des missions ; c'est un homme timide. En 1630, lors de la mission de Croissy, il monte au pupitre pour prêcher, pour la première fois : avec ses quarante ans d'expérience, dont dix-huit aux côtés de Vincent ! Ce dernier l'en félicite, bien qu'il ait « *commencé tard* », et demande au Seigneur qu'Il bénisse tout ce qu'il prêche depuis ce moment et qu'Il accomplisse le désir que Portail lui a manifesté, d'être un exemple pour la Compagnie [4].

Nous pouvons suivre les pas de Portail à travers sa correspondance avec saint Vincent. Nous le trouvons par exemple en missions, comme compagnon et peut-être comme contrepoids, de monsieur Antoine Lucas, jeune et impétueux aux limites de la prudence. Portail n'en a pas moins son caractère, si bien que saint Vincent lui écrit : « *J'espère beaucoup de fruit de delà de la bonté de Notre-Seigneur, si l'union, la cordialité et le support sont entre vous deux. […] Et pource que vous êtes le plus ancien, le second de la compagnie et le supérieur, supportez tout, je dis tout, du bon M. Lucas ; je dis encore tout, de sorte que, vous déposant de la supériorité, ajustez-vous à lui en charité. C'est le moyen par lequel Notre-Seigneur a gagné et dirigé les apôtres et celui seul par lequel vous viendrez à bout de M. Lucas. Selon cela, donnez lieu à son humeur ; ne lui contredites jamais sur l'heure ; mais avertissez-le cordialement et humblement après* » [5].

Plus tard, en 1635, la confiance que saint Vincent a placée en Portail et les intempérances d'Antoine Lucas donnent lieu à ce qui est peut-être sa plus belle lettre ; en s'adressant à Portail, il corrige Lucas : « *Ressouvenez-vous, Monsieur, que nous vivons en Jésus-Christ*

---

[3] Louis Abelly, *La vie du Vénérable Serviteur de Dieu Vincent de Paul*, livre Ier, chap. XX, p. 86. Ndt : la phrase introductive de cette citation est manifestement rapportée de mémoire par Abelly mais les phrases qui suivent correspondent pratiquement mot pour mot à celles de la conférence que Monsieur Vincent donna le 7 mai 1648 sur l'observance des *Règles* (*op. cit.*, pub. Pierre Coste, Paris : Gabalda, tome XIIe, pp. 8-9).

[4] Saint Vincent de Paul, lettre n° 51, datée du 27 juin 1630, à Antoine Portail, prêtre de la Mission, à Croissy, in *Correspondance, entretiens et documents*, pub. Pierre Coste, Paris : Gabalda, tome Ier, p. 88.

[5] Saint Vincent de Paul, lettre n° 70, non datée, à Antoine Portail, prêtre de la Mission, aux Cévennes, in *Correspondance, entretiens et documents*, pub. Pierre Coste, Paris : Gabalda, tome Ier, p. 112.

par la mort de Jésus-Christ, et que nous devons mourir en Jésus-Christ par la vie de Jésus-Christ, et que notre vie doit être cachée en Jésus-Christ et pleine de Jésus-Christ, et que, pour mourir comme Jésus-Christ, il faut vivre comme Jésus-Christ »[6]. Il déduit de cette vie en Christ les attitudes personnelles qui feront en sorte que les missionnaires soient crédibles et que la mission produise des fruits authentiques (et n'en reste pas aux bruits et fanfares).

À cette époque, Portail se consacre entièrement à donner des missions en divers lieux et il maintient une correspondance fréquente avec saint Vincent. Portail lui rend compte du fruit des missions et Vincent lui donne des consignes pour sa propre action et pour qu'il ait « *soin de la direction de la compagnie* »[7]. Ainsi même, il le tient au courant des nouvelles de Saint-Lazare et de la Compagnie.

En 1631, commence à Saint-Lazare la préparation des ordinands au presbytérat. L'année suivante, les portes s'ouvrent aussi aux prêtres et aux laïcs qui désirent faire les exercices spirituels. Vincent trouve alors en Portail « *un maître : en lui brillent une doctrine solide et pieuse, et l'exemple de vertus sacerdotales* ». Pour ce ministère, ce dernier traduit en français le livre de méditations de Busée et l'enrichit notablement de nouveaux thèmes et annotations pour exercitants et directeurs. Son introduction est une œuvre maîtresse[8].

Collet dit que Portail a fait de très bonnes études en Sorbonne et qu'il écrit « *parfaitement bien* » mais qu'il se distingue plus encore par son humilité[9]. Au début de l'année 1643, saint Vincent donne une conférence aux étudiants. L'auteur du portrait de Portail dans les *Notices* croit que, sans qu'il fût nommé, tous les auditeurs reconnurent Portail sous « *les traits de cet humble et sage missionnaire* »[10]. « *Quoique tous les prêtres soient obligés d'être savants, néanmoins nous y sommes particulièrement obligés, à raison des emplois et exercices auxquels la providence de Dieu nous a appelés, tels que sont les ordinands, la direction des séminaires ecclésiastiques et les missions [... mais] ceux qui [sont] savants et humbles [sont] le trésor de la Com-*

---

[6] Saint VINCENT DE PAUL, lettre n° 197, du 1er mai 1635, à Antoine Portail, prêtre de la Mission, in *Correspondance, entretiens et documents*, pub. Pierre Coste, Paris : GABALDA, tome Ier, p. 295.

[7] Saint VINCENT DE PAUL, lettre n° 125, du 28 novembre 1632, à Antoine Portail, prêtre de la Mission, à Montmirail, in *Correspondance, entretiens et documents*, pub. Pierre Coste, Paris : GABALDA, tome Ier, p. 176.

[8] *Notices*... I, pp. 10.13-15.

[9] *Notices*... I, pp. 10.13-15. Ndt : cf. COLLET, *La Vie de Saint Vincent de Paul*, 1705, volume Ier, p. 128.

[10] *Notices*... I, p. 9.

pagnie, comme les bons et pieux docteurs étaient le trésor de l'Église »[11]. Pour saint Vincent, Portail est l'un de ces trésors, son bras droit dans toutes les œuvres importantes qu'il entreprend.

« Je ne sais comment tout cela s'est fait »

« *Avions-nous jamais pensé aux emplois qu'a la Compagnie, par exemple aux ordinands qui sont le plus riche et le plus précieux dépôt que l'Église nous pouvait mettre entre les mains ? Cela ne nous était jamais tombé en l'esprit. À la confrérie de la Charité, y avions nous jamais pensé ? Comment est-ce qu'on a pris soin de retirer les pauvres enfants trouvés ? Je ne sais comment tout cela s'est fait ; pour moi, je ne le saurais dire. Voilà M. Portail qui vous peut témoigner que nous ne pensions à rien moins qu'à tout cela* »[12].

Le 17 avril 1625 naît officiellement la Congrégation de la Mission, à l'ombre et sous la protection de la famille de Gondi. La composent deux personnes, qui signent l'acte de fondation : Vincent de Paul et Antoine Portail. Bientôt, d'autres prêtres se joindront à eux et l'action missionnaire croîtra de manière intensive et extensive. La mission s'alimente de la prédication et l'établissement des confréries de charité est comme son fruit qui demeure. Viendront ensuite l'œuvre des ordinands, les exercices spirituels, les conférences du mardi, les grandes opérations de charité dans les régions dévastées par la guerre...

Bientôt, saint Vincent se propose d'assurer la stabilité de la Congrégation et trois énormes défis lui tombent dessus : les approbations respectives de la Compagnie, des vœux et des Règles et Constitutions. Trois courses d'obstacles de grande distance qui s'entremêlent, s'entravent et se complètent. La conception vincentienne de la communauté et des vœux sort des sentiers battus et suscite des oppositions, de petites avancées et des refus. Mais saint Vincent est fermement convaincu que son intuition vient de Dieu, ce qui est décisif, car il va avoir besoin de beaucoup de force pour affronter les difficultés qu'il rencontrera *ad intra* et *ad extra* au cours des trente prochaines années. Elle est incroyable, la ténacité infatigable dont Vincent et les siens feront preuve jusqu'à obtenir les approbations pontificales. Et tout cela suivant le rythme auquel la Compagnie

---

[11] Saint Vincent de Paul, entretien n° 98, répétition d'oraison d'octobre 1643 sur l'étude, in *Correspondance, entretiens et documents*, pub. Pierre Coste, Paris : Gabalda, tome XIe, pp. 126-127.

[12] Saint Vincent de Paul, entretien n° 180, conférence du 17 mai 1658 sur l'observance des *Règles*, in *Correspondance, entretiens et documents*, pub. Pierre Coste, Paris : Gabalda, tome XIIe, p. 9.

modèle sa structure interne, spirituelle et juridique, et se déploie apostoliquement.

En syntonie avec saint Vincent, Portail se trouve au premier rang du travail à accomplir sur les trois fronts. Les biographes de saint Vincent retiennent que Portail « *avait été depuis Clichy et allait être jusqu'à leur mort, en 1660, son bras droit surtout dans les affaires relatives à leur propre Compagnie et à celle des Filles de la Charité* »[13]. « *C'était le premier qu'il s'était associé pour la Mission, le premier prêtre de sa Congrégation, dont il avait été depuis le secrétaire et le premier assistant ; et enfin celui qui l'avait le plus soulagé dans la conduite de cette Congrégation, et en qui il avait une confiance entière* »[14]. Román le présente comme « *inconditionnel dans toutes les vicissitudes de l'histoire de la Mission, confident de toutes ses préoccupations et conseiller de tous ses doutes* »[15].

En 1642 s'ouvre l'étape la plus féconde de Portail. Son nom apparaît à de nombreuses reprises dans les documents de la Congrégation et dans la correspondance vincentienne. Saint Vincent convoque la première Assemblée Générale, au cours de laquelle il démissionne de son poste de supérieur général et est réélu. Portail est nommé premier assistant et secrétaire du général. L'objectif de l'Assemblée est l'étude des *Règles* et *Constitutions de la Congrégation*. Après 18 sessions, face à la multitude des amendements et observations, une commission est nommée, dirigée par Portail, en vue de la rédaction définitive. Il se montre homme intelligent, formé, travailleur et enclin au dialogue.

La commission ne s'enferme pas dans un secrétariat pour élaborer les *Règles* et *Constitutions*. Ces dernières n'auront rien d'un produit préconçu en laboratoire ; elles seront l'expression de la vie des missionnaires et comme le fruit de l'expérience des trente années d'existence de la Compagnie en croissance. En 1651, le thème des *Règles* et *Constitutions* revient lors de la seconde Assemblée Générale. En 1655, le Saint-Siège les approuve. Mais la commission continuera à en modifier des détails et elles ne seront pas publiées avant 1658. Ce fut une élaboration lente, mais saint Vincent pourra en dire : « *... notre retardement et procédé [...] ont fait même que la congrégation les a peu à peu et suavement pratiquées, avant qu'elles aient été mises en lumière. Et en effet, vous n'y remarquerez rien, que vous n'ayez*

---

[13] Jaime Corera, C.M., *Vida del Señor Vicente de Paúl*, CEME, p. 129.

[14] Louis Abelly, *La vie du Vénérable Serviteur de Dieu Vincent de Paul*, livre Ier, chap. XLIX, pp. 238-239.

[15] José María Román, C.M., *San Vicente de Paúl*, BAC, 1982, p. 663.

depuis longtemps mis en pratique, même avec une sensible consolation de ma part et une mutuelle édification de vous tous »[16].

« *La pratique (et l'approbation) des vœux prit un chemin parallèle à celui des Règles et, en un sens, plus difficile et plus accidenté* »[17]. Cassant bien des moules juridiques et traditionnels, l'intuition vicentienne lutte pour l'établissement d'une congrégation de prêtres du clergé séculier mais qui forment communauté, et dont les vœux les relient à la communauté sans pour autant les faire religieux, et qui jouissent de l'exemption des évêques. Tout comme les oppositions ne manquent ni *ad intra* ni *ad extra*, essais et rejets se succèdent.

L'Assemblée de 1651 privilégie l'étude des vœux lors de sessions ardues. Portail intervient aussi. Il fait montre d'une opinion conciliatrice, acceptant même que les vœux se fassent volontairement. Mais on adhère finalement à l'opinion de saint Vincent. En fin de compte, la nécessité se fait jour de recourir au Saint-Siège pour l'approbation et c'est à Portail que l'on demande de réaliser les démarches pertinentes.

Au moment où les *Règles* sont publiées, on reçoit l'approbation des vœux simples, en 1655. Saint Vincent l'annonce le 31 décembre. Et le 25 janvier 1656, PORTAIL écrit trois documents : 1°) l'acte d'émission des vœux qui viennent d'être approuvés, qu'il contresigne après saint Vincent ; 2°) la formule des vœux ; et 3°) l'explication du vœu de pauvreté, si particulier.

« Visiteur zélé et sage »[18]

Si, en 1642, dix-sept ans après sa fondation, la Congrégation possède dix maisons, on assiste dans les trois années suivantes à une grande expansion : onze nouvelles maisons sont établies. En 1646, saint Vincent croit nécessaire de syntoniser les communautés avec l'ordre et l'esprit qui règnent à Saint-Lazare et il envoie Portail pour les visiter, tel son *alter ego*[19]. Il a vécu dans son être propre la naissance et le développement du charisme. Il vit profondément sa vocation et sa personne et sa vie s'en trouve changée plus encore que ses paroles.

---

[16] Saint VINCENT DE PAUL, lettre n° 2584, de mai 1658, aux membres de la Congrégation de la Mission, en introduction à la publication des *Règles communes*, dans *Correspondance, entretiens et documents*, pub. Pierre Coste, Paris : GABALDA, tome VIIe, p. 150.

[17] JOSÉ MARÍA ROMÁN, *op. cit.*, p. 323.

[18] *Notices...* I, p. 54.

[19] *Notices...* I, p. 10.

Au début de mars 1646, il quitte Paris et n'y reviendra que trois ans et six mois plus tard, en septembre 1649. Saint Vincent lui donne un authentique programme de révision de vie[20] et l'un et l'autre échangent alors une fréquente correspondance quant à leurs résultats, à leurs orientations et à leurs états d'esprits. Certaines visites durent jusque trois mois. Portail intervient dans les missions et les activités des communautés. Il partage la vie des confrères. Saint Vincent félicite à plusieurs reprises le visiteur pour la sagesse avec laquelle il opère et pour les bénédictions qu'il reçoit pour organiser les communautés. Et il lui précise le rythme des visites, l'invitant à ne pas y « *mettre davantage [de temps] en aucun de ces lieux-là* »[21]; « *[vous] êtes attendu ailleurs avec patience et besoin, surtout à Rome, où je prie Notre-Seigneur Jésus-Christ de vous conduire et de vous continuer les mêmes grâces, pour ramener les choses au point qu'il les désire, dans ce qui vous reste à faire, comme dans ce que vous avez fait* »[22]. Et, un certain nombre de fois, il lui ouvre son cœur: « *Dieu […] veuille […] vous conserver, à vous, Monsieur, pour qui sa divine bonté me donne des sentiments d'affection et d'estime extraordinaires* »[23].

Une lettre de saint Vincent, datée de juillet 1646, peut donner une idée de ce que Portail est pour lui et de son prestige dans la Compagnie, puisqu'il peut mener à bien les démarches qu'il lui confie; il le met au courant des nominations et des nouvelles. Il lui dit qu'il pense comme lui à l'encontre de certains détails concernant les Filles de la Charité et l'invite à « *y faire apporter de la modération* »[24]. Et, ce qui est plus significatif encore, il lui écrit: « *Je suis d'avis que vous différiez encore à recevoir les vœux de Messieurs Gobert et [Jacques] Lucas. Pour la façon d'agir que vous demandez en l'endroit de M. du Coudray, je ne puis vous en dire une meilleure que celle de douceur et d'humilité; mais avec icelles je vous prie de ne rien appréhender. Notre-Seigneur bénira ce que vous y ferez, et j'espère que vous*

---

[20] *Notices...* I, pp. 30-31.

[21] Saint Vincent de Paul, lettre n° 986, du 20 septembre 1647, à Antoine Portail, prêtre de la Mission, à Rome, in *Correspondance, entretiens et documents*, pub. Pierre Coste, Paris: Gabalda, tome IIIe, p. 236.

[22] Saint Vincent de Paul, lettre n° 899, du 1er décembre [1646], à Antoine Portail, prêtre de la Mission, à Cahors, in *Correspondance, entretiens et documents*, pub. Pierre Coste, Paris: Gabalda, tome IIIe, pp. 122-123.

[23] Saint Vincent de Paul, lettre n° 902, du 8 décembre [1646], à Antoine Portail, prêtre de la Mission, à Cahors, in *Correspondance, entretiens et documents*, pub. Pierre Coste, Paris: Gabalda, tome IIIe, p. 127.

[24] Saint Vincent de Paul, lettre n° 827, du 25 juillet 1646, à Antoine Portail, prêtre de la Mission, à Richelieu, in *Correspondance, entretiens et documents*, pub. Pierre Coste, Paris: Gabalda, tome IIe, p. 620.

trouverez la même facilité qu'ailleurs pour y introduire les pratiques de la compagnie et en bannir celles qui ne lui sont propres ; et vous pourrez modérer son pouvoir à l'égard du changement d'officiers, comme aux autres supérieurs. Enfin il faut que tout soit uniforme autant qu'il se pourra »[25].

Quand il revient à Saint-Lazare après une si longue absence, la communauté lui réserve un chaleureux accueil, preuve de l'affection et de l'estime des confrères. Monsieur de La Fosse lui dédie même un poème en latin de plus de quatre-vingt vers[26].

Nous avons observé dès le début que la relation de Portail avec saint Vincent fut sans doute décisive dans la structuration de sa personnalité. Mais, loin de s'en trouver limitée, cette dernière s'en est enrichie et a développé ses plus hautes qualités. Sainte Louise dit aux sœurs que saint Vincent avait un don spécial de Dieu pour connaître et diriger les personnes par les chemins que Dieu requiert de chacun, à la différence d'autres directeurs qui dirigent eux-mêmes au lieu de laisser Dieu diriger[27]. Sainte Louise en est un bon exemple. Et Portail aussi. En cherchant avec lui Dieu et la volonté de Dieu, saint Vincent a permis à Portail de donner le meilleur de lui-même.

« L'importance qu'il y a qu'un supérieur avance sa compagnie à la perfection que Dieu demande d'elle »[28]

Un chapitre à part peut être consacré à Portail comme premier directeur des Filles de la Charité, aussi à partir de 1642. Portail apparaît comme un homme d'une exquise maturité spirituelle, qui chemine entre deux saints entièrement engagés au service de Dieu et des pauvres, et, semble-t-il, au même rythme qu'eux. Tout comme il place sa confiance et obéit humblement aux deux saints, il en reçoit estime et confiance. Il consulte et est consulté. Avec eux, il prend le pas de la volonté de Dieu comme sa norme suprême. Le supérieur général dirige les conseils et les conférences hebdomadaires aux Filles de la Charité : Portail y assiste, on lui demande son opinion et, lorsque saint Vincent arrive en retard ou s'absente, Portail prend tout naturellement le cours de la session là où elle en était. Il est tellement

---

[25] *Ibidem*, pp. 620-621.

[26] *Notices...* I, pp. 69-75.

[27] Cf. Carmen Urrizburu, FdlC, « La passion de révéler le royaume », in *Vincentiana* (Septembre-Octobre 2009), p. 405, citant *La Compagnie des Filles de la Charité aux origines. Document*, *Document* 822, p. 819.

[28] Saint Vincent de Paul, lettre n° 635, du 12 janvier 1643, à Jean Guérin, supérieur des prêtres de la Mission d'Annecy, in *Correspondance, entretiens et documents*, pub. Pierre Coste, Paris : Gabalda, tome IIe, p. 354.

pénétré de l'esprit de Vincent, que sa doctrine présente les mêmes constantes fondamentales.

Si saint Vincent se maintient au niveau de la direction générale, Portail semble être davantage en relation personnelle avec les sœurs. Durant sa longue absence de trois ans et demi occasionnée par la visite des maisons de la Mission, Louise lui écrit fréquemment, lui exprimant « *le besoin que [ses] pauvres Filles de Charité ont de [son] retour* ». « *Car* — dit-elle — *il me semble que la perfection que Dieu demande de toute la Compagnie attend vos charitables avertissements et conduites. Il est vrai que votre absence si longue nous a été pénible [...]. Venez vitement, Monsieur, nous aider à l'acquérir* »[29]. « *Il faut que je vous dise, en vérité, que votre absence coûte beaucoup à toute la Compagnie ; nous l'éprouvons tous les jours de plus en plus* »[30].

À un moment donné surgit un malentendu entre Portail et Louise. Celle-ci lui explique l'intention de sa lettre[31]. Portail lui assure qu'elle a bien fait ; il en mettrait les mains aux feux. Il en vient à lui dire que, lorsque les saints ne sont pas d'accord, la charité n'en est pas rompue pour autant[32].

Dans leur fréquente correspondance, Portail et sainte Louise font mutuellement montre d'estime, de confiance et de respect de l'autonomie de chacun. Durant son « *absence si longue* » de Paris, Portail rend de nombreuses visites aux sœurs, sur lesquelles il donne des détails à sainte Louise. Cette dernière sait gré à Portail, en son nom propre et au nom des sœurs, de ses lettres qui leur sont « *à grande joie et consolation* », qu'elles ne reçoivent « *pas sans larmes [...] adoucies par l'espérance de [l']avoir bientôt* »[33]. Portail lui répond qu'il croit « *fermement que [son] institut est vraiment de Dieu et est gouverné par sa main, comme le ferait un bon Père pour ses enfants les plus chéris* »[34].

À Angers, il laisse aux sœurs une longue ordonnance suite à sa visite : tout un règlement de vingt-trois points, qu'elles « *liront ou écouteront chaque mois et si possible qu'elles pratiqueront et prendront*

---

[29] Sainte Louise de Marillac, *Écrits spirituels*, pub. Élisabeth Charpy, Paris : Cie des Filles de la Charité, 1983, lettre nº 179, du 21 juin 1647, à monsieur Portail, à Rome, pp. 201-202.

[30] Sainte Louise de Marillac, *Écrits spirituels*, lettre nº 138, du 11 mai 1646, à monsieur Portail, à Angers, pp. 145-146.

[31] Sainte Louise de Marillac, *Écrits spirituels*, lettre nº 568, non datée, à monsieur Portail, pp. 677-678.

[32] *Notices*... I, pp. 77-78.

[33] Sainte Louise de Marillac, *Écrits spirituels*, lettre nº 247, du 16 mai 1649, à monsieur Portail, à Marseille, pp. 285-286.

[34] *Notices*... I, p. 69.

comme sujet d'oraison »[35]. Il promet fréquemment à sainte Louise d'offrir la sainte messe pour les Filles de la Charité, « *pour que Dieu les conserve, les remplisse de courage, les fortifie et sanctifie toujours plus dans les exercices de leur sainte vocation* »[36]. Six mois avant sa mort, il dirige encore certaines sœurs au moyen de lettres substantielles[37]; après avoir conseillé une sœur, il lui dit qu'il offrira la sainte messe au Seigneur, « *pour qu'Il soit [son] guide, [sa] consolation, [sa] force, [son] courage et un jour [sa] récompense au ciel, après avoir combattu dignement et souffert pour son amour* »[38].

Il « nous sera plus utile au ciel »...[39]

Dès le début de 1660, il se sent fatigué. Il suspend les visites régulières aux sœurs. Le 14 février, après une maladie de neuf jours, Portail précède sainte Louise et saint Vincent au ciel. « *Le premier qu[e] perdit [Monsieur Vincent]* — écrit Collet —, *fut Antoine Portail, prêtre d'un vrai mérite, d'une humilité profonde, d'une charité exemplaire, et qui s'était attaché à notre saint dès le temps qu'il demeurait dans la maison de Gondi; c'est-à-dire, depuis plus de quarante-cinq ans. Il avait rendu à la Congrégation des services essentiels, il en était secrétaire et premier assistant, directeur des Filles de la Charité, plein de l'esprit de son bon père, et propre à le soulager dans une infinité d'occasions, où un homme de confiance est d'une grande ressource* »[40].

Saint Vincent communique le 5 mars la mort de Monsieur Portail à Monsieur Desdames, à Varsovie. Il nous reste cet ultime hommage au premier compagnon, meilleur disciple et ami intime: « *Monsieur, Il a plu à Dieu de nous priver du bon Monsieur Portail. Il décéda le samedi 14 de ce mois, qui était le 9e de sa maladie, laquelle commença par une espèce de léthargie, qui s'est changée en fièvre continue et en d'autres accidents. Il eut, depuis, l'esprit et la parole assez libres. Il avait toujours appréhendé la mort, mais, la voyant approcher, il l'a envisagée avec paix et résignation, et il m'a dit, plusieurs fois que je l'ai visité, qu'il ne lui restait aucune impression de sa crainte passée. Il a fini comme il a vécu, dans le bon usage des souffrances, la pratique des*

---

[35] *Notices*... I, pp. 42-47.

[36] *Notices*... I, p. 61.

[37] *Notices*... I, pp. 89-92.

[38] *Notices*... I, p. 91.

[39] Saint Vincent de Paul, lettre nº 3085, du 27 février 1660, à Firmin Get, supérieur des prêtres de la Mission de Marseille, étant de présent au séminaire à Montpellier, in *Correspondance, entretiens et documents*, pub. Pierre Coste, Paris: Gabalda, tome VIIIe, p. 248.

[40] *Notices*... I, pp. 92-93.

vertus, le désir d'honorer Dieu et de consommer ses jours, comme N.-S., en l'accomplissement de sa volonté. Il a été l'un des deux premiers qui ont travaillé aux missions, et il a toujours contribué aux autres emplois de la compagnie, à laquelle il a rendu de notables services ; en sorte qu'elle aurait beaucoup perdu en sa personne, si Dieu ne disposait de toutes choses pour le mieux et ne nous faisait trouver notre bien où nous pensons recevoir du dommage. Il y a sujet d'espérer que ce sien serviteur nous sera plus utile au ciel qu'il n'eût été sur la terre. Je vous prie, Monsieur, de lui rendre les devoirs accoutumés » [41].

... Épilogue-prologue

Antoine Portail, Louise de Marillac et Vincent de Paul, trois vies entremêlées ; entre elles, avec Dieu et avec les pauvres. En 1660, les trois ont écouté directement du Christ la grande vocation : « *Venez les bénis de mon Père...* ». Cette année, en 2010, aux côtés de millions d'hommes et de femmes du ciel et de la terre — condisciples et pauvres —, ils célèbrent tous les trois le 350e anniversaire de leur entrée dans la gloire.

Traduction : Cyrille Pierre Denis De la Barre de Nanteuil, C.M.

[41] Saint Vincent de Paul, lettre n° 3085, *ibidem.*

Vincentiana, Avril-Juin 2010

L'Eucharistie, épiphanie de dialogue et de communion : son exemplarité dans Saint Justin de Jacobis

par Antonio Furioli, M.C.C.J.

Introduction

Abuna Yaqob Maryam, « *c'est le nom avec lequel je suis connu dans ce pays* »[1], assisté avec affection par ses prêtres abyssins, mourait dans la vallée brûlante et désolée d'Aligadé[2], proche de Hebo, le 31 Juillet 1860, dans l'Érythrée d'aujourd'hui. Les privations continues, la dure prison et la persécution acharnée d'Abuna Selama, suprême autorité religieuse de l'Église Orthodoxe Abyssine, finirent par avoir le dessus sur la volonté tenace et la résistance physique d'Abuna Yaqob, imprégné de 21 longues années d'âpres et continuelles fatigues apostoliques.

1. Une « *piété eucharistique* » dans la ligne de la tradition

En 1809, dans l'ancienne église paroissiale de Sainte Marie du Chêne[3] à San Fele (Potenza), Justin de Jacobis âgé de neuf ans à peine, reçut *la première communion* des mains de Monseigneur Jean-Philippe Ferrone, Evêque de Muro-Lucano. Cet évènement laissa une marque indélébile dans la robuste *piété* du pré-adolescent Justin, qui ensuite deviendra nettement eucharistique.

---

[1] *Ecrits*, vol. II, *Correspondance*, C.L.V.-Editions Vincentiennes, Rome 2003, 557, 567 et 1473. Edité intégralement *pour la première fois* : le journal en 2000, et la *Correspondance* en 2003, pour un total de 2 730 pages, qui constituent un imposant et véritable *corpus* des *Ecrits* de Saint Justin de Jacobis. D'autres *Ecrits*, malheureusement, sont irrémédiablement perdus : « *[…] à Rome, j'avais jeté au feu tous mes écrits, […]* » (*Correspondance*, 889).

[2] Justin évoque très souvent dans ses écrits les difficultés dues au climat Abyssin : « *La canicule tue, les escarpements sont impraticables... Les serpents vénéneux qui tuent instantanément un homme, fourmillent sur le chemin […] la soif est ardente […]* » (*Correspondance*, 784).

[3] Construction à croix grecque du XVe siècle. L'intérieur fut remanié à plusieurs reprises dans les siècles suivants. L'église fut enrichie d'un précieux baptistère et d'une coupole de l'école de Luigi Vanvitelli (1700-1773).

Saint Vincent de Paul (1581-1660)[4] avait recommandé avec insistance, aux étudiants de la Congrégation de la Mission qu'il avait fondée (25 janvier 1617), de maintenir élevée la ferveur de leur consécration aux pauvres[5] avec comme moyen de pieux exercices, et mettre l'adoration eucharistique[6] en premier. Les témoignages plus influents sur la piété eucharistique de Justin de Jacobis, nous arrivent des dépositions jurées de ses confrères lazaristes et de simples laïcs à l'occasion des « *Procès informatifs diocésains* », au lendemain du long et complexe « *Parcours canonique* », qui aurait joué d'abord dans sa béatification et enfin dans sa canonisation[7]. Les témoins sont d'accord pour relater que Justin, habituellement, avant de monter en chaire pour les missions au peuple, ministère caractéristique de sa Congrégation, intimement lié au charisme du Fondateur, s'entretenait longuement devant le tabernacle[8], dans une profonde contemplation. Le but de la plus profonde contemplation est toujours la communion intime avec le Père, qui se réalise au maximum par l'intermédiaire du Christ dans l'Eucharistie. Dans la contemplation, en effet, plus que la connaissance de Dieu, on L'expérimente au plus profond de soi-même, alors que dans la prédication on Le transmet aux fidèles[9]. Aucun étonnement, donc, que sa prédication ait un suivi aussi vaste et un consensus parmi les fidèles des diverses communautés ecclésiales qu'il visitait dans l'Italie méridionale[10].

Les deux années que Justin passa à Lecce comme Supérieur de cette communauté missionnaire (1834-1836), sont pleines d'anecdotes vivaces qui témoignent de sa simple mais solide piété eucharistique. On le voyait souvent pendant la journée s'entretenir en

---

[4] Saint Justin de Jacobis serait mort exactement deux siècles après son fondateur.

[5] La devise officielle de la Congrégation de la Mission est : « *Evangelizare pauperibus misit me* » (Lc. 4, 18 ; cf. Saint Vincent de Paul, *Correspondance, entretiens, documents*, éd. P. Coste, 14 voll., Paris 1920-1925 ; vol. XII, 84-85).

[6] Au XVIIe siècle on se référait à l'Eucharistie comme « *le soleil des sacrements* » et encore « *le centre de la religion* ».

[7] A peine quatre mois après son élection au trône de Pierre (2 mars 1939), Pie XII le béatifia le 25 juin 1939, alors que Paul VI l'inscrivit officiellement dans l'album des Saints le 26 octobre 1975.

[8] Cf. St Sacrement, *Le Bienheureux Justin de Jacobis de la Congrégation de la Mission, Évêque titulaire de Nilopoli, premier Vicaire Apostolique d'Abyssinie. Histoire critique sur le milieu et sur les documents*, Édition Vincentienne, Naples 1949, p. 83.

[9] La très célèbre « *Contemplata aliis tradere* » (cf. S. Thomas d'Aquin, *Summa Theologiæ*, II.a II.æ, q. 188, à 6).

[10] Pendant 15 ans, c'est-à-dire de 1824, année de sa prêtrise (12 juin), à 1839, année de son départ pour l'Abyssinie (24 mai), son ministère concernait principalement les Pouilles et la Campanie.

adoration devant le Saint Sacrement dans la belle chapelle qu'il avait fait construire avec tant de sacrifices, dont ceux provenant des critiques des confrères et des appels officiels des Supérieurs préoccupés par les dépenses excessives. Pour Justin, cela révélait une forme intense de communion, de vraie symbiose avec le Seigneur, « *Le manger avec les yeux* », signifiant de se L'approprier, de s'identifier à Lui, de devenir un tout avec Lui. « *Manger avec les yeux* » c'est regarder en profondeur dans, mais même au-delà du mystère, avec cette même foi qui précède et accompagne soit le « *manger* » (*manducatio*) que le « *regarder* » (*contemplatio*) ; cette foi capable de *reconnaître* et de désirer la Parole au point de *la manger* (cf. Ez. 3, 1-15). *Regarder et manger avec les yeux* ne se distinguent plus, ce sont deux moments interdépendants qui ensemble amènent à la *contemplation*. *Regarder* n'exprime pas seulement la faculté des yeux. C'est un regard singulier : il communique intensément, exprime un rapport, dit ce que l'un est pour l'autre, c'est un savoir cueillir l'essence du mystère. C'est un processus d'union transformante : un exode de sa propre volonté, un *s'exproprier*, pour entrer en intime union avec la volonté de Dieu, pour être enrichi de Lui. Qui tient trop à lui-même, inexorablement se perd, alors que celui qui s'offre lui-même, à la fin se retrouve (cf. Jn. 12, 25 ; Mt. 10, 39 ; Mc. 8, 35 ; Lc. 9, 24). L'Eucharistie est le centre mystique du christianisme, dans lequel Dieu, de façon mystérieuse, sort continuellement de Lui-même et nous attire dans son intime communion.

Les Confrères Lazaristes racontent encore que le Frère coadjuteur chargé du réveil le matin, s'entendit demander par De Jacobis si la cloche annonçant le repos de la nuit avait sonné. Le Frère, avec une stupeur mélangée d'admiration répondit que, ce que Justin avait à peine entendu était le signal du réveil du nouveau jour. De Jacobis, sans s'en apercevoir, avait passé toute la nuit plongé dans l'adoration de l'eucharistie [11].

Toutefois l'épisode le plus extraordinaire dans la vie d'Abuna Yaqob Maryam, remonte au temps de son premier voyage en Afrique. Le 24 mai 1839, Justin en compagnie du P. Luigi Montuori et de trois autres missionnaires lazaristes envoyés en Syrie [12], appareilla du port de Civitavecchia pour Alexandrie en Egypte, d'où ensuite il allait continuer par Massawa, sur les côtes découpées et insidieuses de la Mer Rouge. Après deux jours de navigation, le bateau aboutit dans le port de la Valletta, à Malte, première étape d'un voyage qui allait se

---

[11] Cf. St Sacrement, *ou.c.*, 87-88.

[12] Il s'agit de deux prêtres, les Pères Poussou, Préfet Apostolique, et Reygasse, et d'un coadjuteur Frère Martin, tous de nationalité française.

révéler plus long et difficile que prévu. Le jour suivant, de bon matin, De Jacobis se rendit à la cathédrale de S. Jean pour célébrer l'Eucharistie. C'était la première messe célébrée en voyage pour rejoindre sa mission en terre d'Afrique. Justin célébra avec sa ferveur habituelle, en restant à l'autel pendant une heure environ. Les témoins oculaires en réfèrent ainsi : « *Nous avons assisté à sa messe, et avons vu Jésus-Enfant sur sa tête, du temps de l'élévation à celui de la communion* »[13]. Signe prémonitoire et garantie de cette évangélisation que Justin aurait porté en avant, allant de pair avec la progression de sa sainteté.

Ces épisodes, racontés avec une désarmante simplicité franciscaine, sont un témoignage influent pour Saint Justin de Jacobis, possédant une spiritualité Eucharistique consolidée, de laquelle il sut tirer la force secrète pour un ministère fructueux et incisif, qui va se révéler ensuite le sien en Abyssinie.

2. Eucharistie, cœur du dialogue œcuménique

Un évènement décisif pour la méthodologie missionnaire que Saint Justin de Jacobis aurait adopté ensuite, est constitué par la rencontre avec le luthérien allemand Dr. Wilhelm Schimper. En 1832, le Dr. Schimper arrive en Abyssinie, pour une mission scientifique spéciale, mandaté par une société de naturalistes du Wüttemburg (Allemagne). Il s'adonne vite avec enthousiasme à l'étude de la flore du Tigrāy ; avec le temps, il met ensemble de précieuses collections qui iront ensuite enrichir les meilleurs musées naturalistes d'Europe, inclus ceux du Vatican.

La rencontre avec De Jacobis mûrit en lui la décision de se faire catholique : « *[…] tout ce que j'ai vu en vous, m'a donné la conviction que Jésus Christ est en vous. […] C'est comme si je venais à remarquer la vie du Christ que vous imitez et ceci crée en moi une telle familiarité* »[14].

Le Dr. Schimper, habitué à accepter seulement les données irréfutables qui émergent d'une sérieuse enquête scientifique, trouve particulièrement ardu d'accepter le mystère de la présence réelle dans l'Eucharistie : « *Il m'est nécessaire […] l'éclaircissement de ces points sur lesquels ma raison ne peut s'accorder avec ma foi* »[15]. Et en pour-

---

[13] Cf. *Summarium*, n. VI, 191.

[14] *Journal*, II partie, C.L.V.-Éditions Vincentiennes, Rome 2000, 448-449.

[15] *Ibid.*, 425-426. Cette demande à De Jacobis constituera une interminable *litanie* : « […] *je demande au moins d'être éclairé* […] » (*ibid.*, 425, 426, 451, etc...).

suivant dans sa pensée, il déclare sans demis termes: « [...] ce que je veux embrasser, c'est la vérité »[16].

En Europe, le XVIIe et le XVIIIe siècle, qui sont les siècles dans lesquels la Congrégation de la Mission fut fondée et se développa, représentent un brisé historique très intéressant, parce qu'ils se trouvent à un croisement. Aux nouvelles questions qui se posent, dans une période dans laquelle *fides et ratio* se placent sur des positions irréductibles, sont données deux différentes réponses: celle de l'ultra Montanisme, préoccupé de *toucher* à travers l'esthétique, et l'autre, celle des Lumières (Voltaire, Kant, etc...)[17], désireuse de *convaincre* à travers la voie de l'éthique.

Et ce fut vraiment pour aider le rationaliste[18]. Dr. Schimper dans sa recherche épuisante, mais combien déterminée à jamais de connaître la vérité, que De Jacobis écrivit expressément pour lui un bref mais dense texte sur l'Eucharistie, une espèce de « *Summula theologiae eucharisticae* ». Commentant la demande sincère de Schimper, Justin s'exprime dans les termes suivants: « [...] *il ne lui manquait*, [...] *que le don de la foi* »[19], paroles qui laissent entendre son évaluation flatteuse du personnage en question. Que la recherche de la « *vérité* » fusse la valeur prioritaire et la préoccupation majeure de tous les deux, éclate avec vigueur dans les textes: neuf fois dans les deux lettres de Schimper[20] et six fois dans le texte de Justin sur l'Eucharistie[21], où, en se référant à leur recherche, il parle d'une œuvre portée en avant par des « *amants de la vérité* »[22]. Une espèce de mission commune, dans laquelle le culte passionné de la Vérité les habilite à un ministère diversifié mais complémentaire à l'intérieur de la communauté des croyants: « *Avec tant de raisons à être parmi nous, perpétuellement séparés, le bon Dieu avait donné à nos âmes un tel caractère qu'à l'instant où nous nous sommes rencontrés, nous n'avons plus pu sinon être ensemble, du moins nous ouvrir mutuellement notre cœur pour y découvrir le mandat qu'Il nous a donné en nous envoyant en Abyssinie et que nous devons accomplir. [...] nous sommes les deux êtres privilégiés destinés à réaliser l'amou-*

---

[16] *Ibid.*, 427.

[17] Justin en ajoute un autre: « [...] Robespierre Grand Prêtre de la Raison [...] » (*ibid.*, 434).

[18] Commentant cette particularité protestante, De Jacobis s'exprime ainsi: « [...] *hommes pleins de raisonnement, auxquels appartiennent beaucoup de Protestant* » (*ibid.*, 436).

[19] *Ibid.*, III partie, 619.

[20] Cf. 24 février 1843, dans le *Journal*, II partie, 424-428; cf. 8 avril 1843, *ibid.*, 448-453.

[21] Cf. 18 mars 1843, *ibid.*, 428-442.

[22] *Ibid.*, 431.

reux dessein du véritable Ami des Hommes. […] Monsieur, voilà le but de notre vocation que le bon Dieu nous a donné en nous envoyant en Abyssinie »[23]. La force de l'amour intensifie la qualité et l'engagement de faire des recherches. Cet amour ardent, toute personne qui, avec fatigue et ténacité, a réussi à aborder heureusement la vérité[24], l'a éprouvé ; satisfaisante béatitude, dans la perspective indiquée par le Maître des écoles : « *La vérité vous rendra libre* » (Jn. 8, 32).

La demande du Dr. Schimper ne pouvait pas être plus explicite et concrète qu'ainsi : « *Puisque votre amour peut me servir presque comme un moyen d'éclairage, je vous prie […] de me faire quelque petite observation simple et brève […] sur ce qui concerne la Communion, de manière que […] je puisse refaire […] la certitude que c'est la présence réelle du Christ qui est dans l'hostie et dans le vin, que c'est sa chair et son sang. Il ne me manque que ceci pour être catholique, et pour me déclarer tel. […] je n'ose pas penser être un vrai catholique si encore je ne possède une complète preuve ou certitude que la vraie présence du Christ est dans la Communion* »[25]. En se disposant avec une charité pastorale à accueillir la demande du scientifique allemand, De Jacobis anticipe la sensibilité et les contenus du document conciliaire sur l'œcuménisme, même dans sa formulation verbale : « […] *le moment est arrivé où le bon Dieu veut donner une belle preuve à* ***nos frères séparés*** *de l'ineffable cher mystère de la présence réelle de Jésus Christ.* […] ***nos frères*** *n'ont plus la grande difficulté de s'unir* ***aux frères aimés*** *dans la grande maison de notre Père Commun* »[26]. Ceci est signe que les Saints, sous l'action illuminante de l'Esprit

---

[23] *Ibid.*, 428-430 ; cf. *Correspondance*, 931.

[24] Cf. S. AUGUSTIN, *Confessions*, liv. 7, 10, 18 ; 10, 27, dans *C.S.E.L.*, 33, 157-163, 255.

[25] *Journal*, 2ème partie, 426-427. Le concept scolaire de transsubstantiation est refusé par Luther, qui croyait dans *la présence réelle* mais d'une manière différente des catholiques. La fidélité à la Parole de Dieu lui faisait refuser certaines pratiques plus récentes de son temps. Célébrer *la Cène du Seigneur* impliquait la communion effective des chrétiens. La communion sous les deux espèces, *l'utraquisme*, dérivait de l'institution de la Cène du Christ. C'est sur ce terrain que se leva le désaccord parmi les réformateurs. Après Karlstadt, même Zwingli se sépara de Luther, parce que la Cène était la représentation symbolique du sacrifice du Calvaire, alors que pour Calvin, le Christ s'offre à l'instant même de la communion. Dieu n'a pas besoin du pain et du vin pour communiquer sa grâce, mais Il le fait indépendamment par l'ouverture de son Esprit.

[26] *Ibid.*, 429 ; cf. *Correspondance*, 739, 777 et 905 ; cf. *Unitatis redintegratio*, ch. I, 3 ; ch. II, p. 12. L'expression éloquente « *le bon Dieu* », répétée de nombreuses fois par Justin, évoque l'inspiration mystique d'analogues expressions dans Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus : « Si vous me trouviez morte un matin, n'ayez pas de peine ; c'est que le **Bon Dieu** serait venu tout simplement me chercher » (*Novissima verba*, 28).

Saint, anticipent intuitions et valeurs, contrairement à nous chrétiens du commun, où il nous est donné de les cueillir seulement avec gradualité et avec fatigue personnelle dans un laps de temps plus long.

Ce qui est surprenant encore, avant de pénétrer dans le vif de la discussion théologique et sans attendre de tirer les sommes de ses argumentations sur l'Eucharistie, Saint Justin de Jacobis fait une déclaration d'amour dans les comparaisons de ses « **frères séparés** » : « […] *les Protestants que j'aime* »[27]. En lui, avant même d'établir quelle est la vérité, il est de capitale importance de rechercher ce qui promeut à l'unité et la concorde, parce que : « *Au soir de la vie nous serons jugés sur l'amour* »[28]. Et du commandement nouveau de l'Amour, l'Eucharistie est le sommet et la source inépuisable. « *Et puis, par-dessus tout, la charité, en laquelle se noue la perfection* » (Col. 3, 14). Amour qui qualifie les disciples de Jésus : « *A ceci tous vous reconnaîtront pour mes disciples : à cet amour que vous aurez les uns pour les autres* » (Jn. 13, 35), amour qui fonde la communion parmi les hommes, condition indispensable pour une communication durable et authentique avec Dieu et entre eux : « […] *ceux qui sont unis dans la charité, le sont perpétuellement et inséparablement* »[29].

La dictée de la pensée, son contenu et le ressenti intime du cœur de Justin de Jacobis sont en parfaite syntonie avec l'esprit œcuménique du Bienheureux Jean XXIII, de Vatican II et du magistère ordinaire de l'Église : « *Ce qui nous unit est beaucoup plus fort que ce qui nous divise* »[30].

3. « Il s'agit de rendre justice à la vérité »[31]

« […] *vous vous trouvez davantage éclairés par le bon sens, parce que vous êtes animés d'un vif désir de vérité sur les principales difficultés.* […] *la force de la vérité, a un pouvoir infini sur les âmes faites comme la vôtre* »[32]. Ces reconnaissantes et indéniables dispositions intérieures du naturaliste Allemand, rendent De Jacobis particulière-

---

[27] *Journal*, 2ème partie, 430. Nombreuses sont les expressions d'estime dans les comparaisons des Protestants : « […] *j'ai la plus favorable opinion sur les connaissances et sur l'esprit des nations du Nord* […] » (*ibid.*, 433), « […] *une nation éclairée comme le sont en général les chrétiens du Nord* […] » (*ibid.*, 436), « *[…] parmi les Protestants, il y a des personnes vraiment instruites* » (*ibid.*).

[28] S. Jean de la Croix, *Paroles de lumière et d'amour*, n. 57.

[29] *Journal*, 2ème partie, 428.

[30] Jean XXIII, *Ad Petri Cathedram*, 29/VI/1959, dans *A.A.S.*, 51 (1959), p. 513 ; *Gaudium et Spes*, 92 ; Jean Paul II, *Ut unum sint*, 25/V/1995, I, p. 20.

[31] *Journal*, 2ème partie, 430 ; pour les assonances pauliniennes voir Eph. 4, 15.24.

[32] *Ibid.*

ment audacieux et en même temps exigeant pour lui proposer des buts nouveaux et toujours plus difficiles à poursuivre, mais seulement au prix de dévouement et de constance hors de l'ordinaire: « *Mais puisque l'amour Chrétien envers les amis rapproche de Jésus Christ et l'amour envers Jésus Christ rapproche des amis, je satisfais l'un et l'autre des deux devoirs, bien grands devoirs de mon âme, en vous offrant par écrit des raisons que vous désirez* »[33]. Et comme « *sources* » d'étude, de recherche et de réflexion personnelle, Saint Justin offre au Dr. Schimper cinq moyens fondamentaux: 1°) Le *depositum fidei* de l'Église: « [...] *il faut croire ce que l'Église a toujours cru: et l'Église a toujours cru à la Présence Réelle* »[34]. Et il ajoute avec l'obstinée précision de celui qui est conscient de la grande responsabilité qu'il grave sur celui à qui il transmet la vérité, presque pour mettre en garde Schimper: « [...] *les impressions individuelles ne sont pas un bon guide dans notre foi, il faut se référer aux interprétations de l'Église présidée par son Chef naturel auquel rivalisent les questions de ce genre* »[35]. 2°) la Sainte Écriture en général et les Évangiles en particulier: « [...] *un livre où l'Esprit de Dieu qui l'a écrit se manifeste partout* [...] »[36], « [...] *les Saints-Pères ont dit que la Parole de l'Ecriture est remplie de nombreux fruits* »[37]. « *Prenons dans cette optique l'Évangile et lisons le livre surhumain sans aucun commentaire*[38]. [...] *Ensuite en continuant votre lecture, entrez dans le chapitre 6 de S. Jean et vous trouverez l'histoire de la multiplication des pains; de la nécessité de la foi et enfin du scandale des gens de Capharnaüm pour la manière claire et répétée avec laquelle Jésus Christ dit qu'il est nécessaire de manger sa chair et de boire son sang pour participer à la vie éternelle* »[39]. Dans le luthéranisme, la piété eucharistique est essentiellement basée sur la Parole de Dieu, puisque le sacrement est vécu comme une « *parole en acte* », qui est démontrée par sa présentation. Grâce à sa profonde théologie de la Parole et des sacrements, le luthéranisme témoigne que *la Cène* peut être vécue comme

---

[33] *Ibid.*, 430-431. La langue employée est le *français*, parfois de difficile compréhension parce que non bien dominé par les deux interlocuteurs. « *Je vous demande grandement pardon de mon écriture inconvenante. Je n'ai pas de dictionnaire de la langue que je ne connais pas bien et que toutefois je voudrais parler chaque fois que j'ai l'honneur* [...] *de vous écrire* » (*Correspondance*, 738); « [...] dans mon français très sauvage et barbare [...] » (*ibid.*, 1075).

[34] *Ibid.*

[35] *Ibid.*, 431.

[36] *Ibid.*, 431-432.

[37] *Ibid.*, 438.

[38] « *Evangelium sine glossa* », c'étaient les habituels conseillers franciscains et une importante troupe d'autres maîtres de spiritualité.

[39] *Journal*, 2ème partie, 431-432.

la Parole même, sur la base de laquelle le fidèle est justifié pour la foi et non en vertu des œuvres de sa piété[40]. 3º) les livres de la liturgie *Ge'ez*: «[...] *le Livre Rituel de cette Église est du temps de S. Frumenzio, d'Athanase, du siècle d'or de la foi chrétienne. Maintenant, du moment que dans ce livre se trouve exprimée la croyance catholique de la Présence Réelle avec des formules plus vivantes, peut-être, de celles que nous avons dans notre Rituel Latin* [...]. *Je vous mets en main les paroles de la liturgie dans la langue originale avec la traduction; consultez de vôtre côté les Textes, demandez aux docteurs* [...]»[41]. 4º) Les Pères de l'Église: «[...] *je peux assurer que dans la lecture des Saints-Pères, qui fut une de mes occupations presque continue, partout j'ai trouvé confirmation de cette vérité*»[42]. 5º) le magistère solennel de l'Église et l'histoire du dogme: «[...] *Je la trouve même dans les plus anciens Conciles*»[43]. C'est ce que nous dit le Concile de Florence lorsque en parlant des offrandes de la communion, il nous dit qu'il s'agit «de coadunatio hominis ad Christum»[44]. Ici Saint Justin opportunément rappelle l'intime connexion entre *rassemblement et Eucharistie*, où se rassembler signifie «*se réconcilier*» avec les hommes et avec Dieu. Et c'est exactement dans ce contexte de fidélité et d'assentiment intérieur au magistère de l'Église, donc d'authentification *commune-union*, que Justin place le charisme particulier et le ministère pétrinien: «[...] *le Catholique veut entendre la voix même de Dieu par l'intermédiaire de celui auquel Jésus Christ a dit: celui qui vous accepte, me reçoit moi-même*»[45].

L'unité concerne la nature même de l'Église, dans ses caractéristiques essentielles et dans ses attributs fondateurs: Une, Sainte, Catholique et Apostolique. Unité, comme motif fondateur de sa crédibilité dans le monde: «*Comme toi, Père, Tu es en moi et moi en Toi, qu'eux aussi soient un en nous afin que le monde croie que tu m'as envoyé*» (Jn. 17, 21).

---

[40] Le luthéranisme, fidèle à *la confession d'Augustin* (1530), enseigne une leçon qui n'a rien perdu de son actualité et que toutes les Églises devraient se rappeler plus souvent: la participation à l'Eucharistie comme aux autres sacrements, a valeur seulement dans la foi et apporte un vrai profit spirituel seulement par l'intermédiaire de la foi.

[41] *Ibid.*, 429-430. La presse des *Livres liturgiques* pour l'Orthodoxe a représenté ce que le Concile de Trente a été pour le catholicisme. La presse des textes liturgiques a mis fin à la féconde créativité et à l'exubérance de la liturgie orthodoxe.

[42] *Journal*, 2ème partie, 433.

[43] *Ibid.*

[44] *Ibid.*, 439. Le Concile de Florence (1439-1442) est important parce qu'il sanctionna l'union avec l'Église Grecque orthodoxe.

[45] *Ibid.*, 435. Justin se réfère à Lc. 10, 16: «*Qui vous écoute, m'écoute*», ou bien à Mt. 10, 40: «*Qui vous accueille, m'accueille*».

4. Eucharistie, source de la mission

Le devoir missionnaire d'évangéliser toutes les Nations : « *Allez donc, de toutes les nations faites des disciples* » (Mt. 28, 19), est fondé sur le baptême qui confère le caractère indélébile d'enfants de Dieu ; il comporte un style de vie chrétienne centré sur la proposition évangélique du Christ et sur l'accomplissement de la Loi, dont l'Eucharistie est le sommet et l'exemplarité suprême. L'annonce de l'Évangile a son noyau central dans l'Eucharistie comme sacrement de communion avec Dieu et avec ses frères les hommes. Aujourd'hui plus que jamais, la mission est communication de cette expérience de communion, en partageant à d'autres les fruits d'un exigeant engagement de communion et de solidarité, surtout en faveur des plus pauvres. En elle, sont impliqués tous les baptisés, chacun selon son propre appel à l'intérieur de la communauté ecclésiale. C'est intéressant de noter le lien intime que Saint Justin établi entre l'Eucharistie et le mystère de l'Incarnation, comme une volonté réitérée de la part de Dieu, de communiquer avec l'homme, d'établir avec lui des rapports toujours plus personnels et durables. Dans l'Incarnation, Dieu est descendu en Jésus et Il a même assumé la précarité, les limites, la fragilité de l'être humain : « *Pour nous qui croyons à la communication qui s'est instaurée entre le fini et l'infini, la faiblesse et la puissance, Dieu et l'homme, dans la grande œuvre de l'Incarnation, il ne doit pas nous sembler impossible une bien autre communication qui pourrait avoir lieu entre eux.* [...] *pour tous ceux qui croient dans le mystère de l'Incarnation, il ne doit y avoir aucune difficulté à croire dans tous les autres moyens mystérieux que le bon Dieu a employé pour se communiquer à l'homme, et surtout j'ajoute ici, par le moyen de la Communion* [...]. *C'est pour ceci qu'il a uni avec des liens ainsi étroits l'humanité à Dieu, qui sont justement les liens de l'Incarnation.* [...] *Tous les autres Sacrements en conséquence qu'il nous présente plus ou moins en cette heureuse et noble communication, ne sont finalisés qu'à cette plus grande communication, qui nous offre, selon l'assurance de Jésus Christ, la vie éternelle* »[46]. L'Eucharistie représente le sommet auquel tend l'activité évangélisatrice de l'Église, qui a comme priorité absolue, celle de porter tous les hommes à la parfaite communion avec Dieu par le Christ, sacrement universel de salut, qui en entrant dans leurs existences, les transformera. L'Eucharistie est la *pré-gustation* d'un monde nouveau, où la solidarité et la paix poseront toujours un terme aux péchés contre l'unité perpétrés dans

---

[46] *Journal*, 2ème partie, 436 et 439-440. Selon la naturelle dictée dejacobienne, c'est par la condescendance et par l'auto donation de Dieu, que nous recevons le sacrement de l'Eucharistie.

les siècles par l'homme contre l'homme (cf. Gen. 4, 8 ss.). Dans cette perspective l'Eucharistie, comme *sacramentum unitatis et caritatis*, représente l'objectif final de l'œcuménisme, engagé dans la recherche de l'unité de la foi. Cette foi qui est le principe dynamique d'origine de la mission, par l'intermédiaire de laquelle le monde devient le sacrifice vivant agréable à Dieu.

Outre les aspects qu'ensemble nous avons déjà considérés, pour Justin de Jacobis il existe un rapport étroit entre Eucharistie et engagement moral, formation des consciences et style de vie évangélique. L'Eucharistie est une source éternelle de force morale, que porte nécessairement le croyant au témoignage des valeurs évangéliques dans la societé dans laquelle il vit : « [...] *les dogmes de la religion* [...] *inspirent une espèce de culte religieux pour les corps qui ont reçu ou qui se préparent à recevoir un aliment tout divin. Il faut lire S. Paul pour connaître l'usage victorieux qu'il en a fait, pour empêcher les désordres de l'incontinence et de l'adultère, lesquels sont les sources principales et les plus déplorables de tous les désordres sociaux. Lorsqu'il commande d'honorer les corps devenus les membres de Jésus Christ, pas seulement pour une communication mystique et métaphysique, qui n'ont presque aucune stimulation sur le cœur humain, mais pour une communication vraie, juste, continue et même matérielle. Que ce soit très épreignant sur les fidèles, afin qu'il leur empêche tous les abus d'une chair destinée à être ressuscitée ; ce droit a été acquis suite à l'admission à la communion* »[47].

Au cours des siècles l'Eucharistie a toujours infusé de nouvelles énergies dans les choix impopulaires et dans les comportements moraux que les chrétiens ont été appelés à assumer, en allant à contre courant, même si malheureusement il faut admettre qu'ils ne se sont pas toujours distingués des autres hommes dans la résistance à la tentation de la corruption. Il est important de rappeler à ce propos ce qu'affirme Vatican II : « *Ecclesia sancta et semper reformanda* »[48]. Dans l'accomplissement du mandat missionnaire de l'Église, le témoignage des chrétiens est de première importance. Jean Paul II a été influent par son exemple et a enseigné que : « *Il n'y a pas de témoignage sans témoins, comme il n'y a pas de mission sans missionnaires* »[49].

---

[47] *Ibid.*, 441. Pour Justin l'*eros* de la créature est assumé et transformé par l'*agape* du Christ, devenant ainsi un transformant et béatifiant embrassement dans la communion sacramentelle.

[48] *Lumen Gentium*, 8.

[49] *Redemptoris missio*, dans *A.A.S.*, 83 (1991), 309-310.

Conclusion

L'exemple lumineux de Saint Justin de Jacobis doit nous pousser, nous chrétiens, à témoigner de la présence de Dieu dans notre société avec plus de force, de conviction et de cohérence, à ne pas avoir peur de parler de Lui, de poursuivre personnellement la vérité et d'enseigner aux autres à le faire. De l'Eucharistie a jailli son audace de confesser sa foi en Christ dans les temps durs de la persécution en Abyssinie : « *Mystère qui nous fait considérer tous les individus de la grande famille humaine comme faisant vraiment parti du corps de Jésus Christ ; cela nous inspire un grand intérêt pour faire du bien aux autres et pour réconforter l'humanité souffrante* » [50].

Ayant fait l'expérience, d'innombrables fois, de notre fragilité et de la discontinuité dans la poursuite de l'unité de l'Église, nous devons prier afin que le Christ soit vainqueur de nos résistances et transforme chacun de nous, de disciples craintifs en témoins crédibles de son amour dans le monde, où prévaut la solidarité, le dialogue, le respect des personnes et une confiance illimitée dans la miséricorde de Dieu, manifestée dans le mystère pascal de Son Fils Unique.

L'Église ne doit jamais cesser de prier pour que reviennent les jours heureux de la communion et de la pleine unité des croyants en Christ :

> « *Seigneur, rappelle-toi ce que tu as promis.*
> *Fais que nous soyons un seul pasteur et un seul troupeau !*
> *Ne permets pas que ton filet se déchire*
> *et aide-nous à être des serviteurs de l'unité !* » [51].

De l'Eucharistie jaillira cette force secrète qui dépassera les frontières de la division et les transformera dans un monde capable de communion à travers *la diaconie de l'agape*, surtout en faveur de ceux qui en ont porté les conséquences par les blessures de la discorde et de la division.

Traduction : Sœur Solange Bonaldo

---

[50] *Journal*, 2ème partie, 441-442.

[51] Benoît XVI, *Homélie du 2 avril 2005*, dans *L'Observatore Romano*, 25 avril 2005, p. 5. Même Saint Justin parle des temps heureux de l'unité, mais avec un tendre accent marial : « Avec son intercession, que le cœur immaculé de Marie, fasse vite sortir ce jour qui [...] devra enfin remplir toute l'Église de tant de joie ! » (*Correspondance*, 777).

Vincentiana, Avril-Juin 2010

41ème Assemblée Générale (2010)

Fidélité créatrice à la mission

Document de consultation

Organisation :

1. Un regard sur le passé : évaluation du parcours réalisé depuis l'Assemblée Générale de 2004 jusqu' à aujourd'hui
2. Un regard sur le présent : les « signes des temps » qui provoquent la Congrégation de la Mission aujourd'hui
3. Un regard sur le futur : fidélité à la mission
   a) Ministères créatifs
   b) Méthodologie du changement systémique
   c) Formation continue
   d) Reconfiguration
   e) Dialogue avec les pauvres et la Famille Vincentienne

Présentation :

La Commission préparatoire pour l'Assemblée Générale de 2010 a rédigé le présent document à partir des réponses faites aux questions de réflexion qui ont été envoyées à chaque province de la Congrégation de la Mission. Ces réponses ont été développées par les provinces lors de leurs Assemblées.

Le présent document n'est pas un document de travail (Documentum laboris), mais un document de consultation envoyé à tous les participants à l'Assemblée Générale qui aura lieu à Paris du 28 juin au 16 juillet 2010, pour qu'ils puissent bien se préparer en vue des débats lors de cette Assemblée.

L'Assemblée prendra sûrement à certains moments un caractère plus spécifiquement juridique, avec par exemple la révision des Statuts et le vote sur les Postulats, mais ce sera avant tout une occasion pour les participants de dialoguer et d'échanger leurs expériences sur les thèmes de l'Assemblée elle-même.

Le présent document de consultation ne contient pas une liste de tous les documents envoyés par les Assemblées provinciales, mais c'est une synthèse des éléments essentiels rassemblés autour de quelques idées majeures qui seront développées durant l'Assemblée Générale, en utilisant diverses méthodologies : présentations, tables rondes, groupes de discussion et discussions dans l'aula (grande salle). Le but de ce document n'est pas de tout dire, mais il souhaite seulement provoquer la réflexion, la recherche et l'étude que chaque membre de l'Assemblée est appelé à mettre en œuvre avant et pendant l'Assemblée elle-même.

L'Assemblée Générale de 2010 se déroulera en *trois parties* logiquement reliées. La *première* sera un regard sur le passé et se composera d'une évaluation du parcours réalisé depuis l'Assemblée Générale de 2004 jusqu' à aujourd'hui. Une journée entière est prévue sur ce point avec discussions en groupes et dans l'aula. La *deuxième* sera un regard sur le présent. Les membres de l'Assemblée sont invités à mobiliser leur attention sur les « signes des temps » et sur leurs défis. Une table ronde sera suivie de discussions en groupes et dans l'aula. La *troisième* sera un regard sur le futur pour renforcer ce qui constitue le thème de l'Assemblée elle-même : *la fidélité créatrice à la mission*. Les membres de l'Assemblée interviendront, toujours avec une présentation et des discussions en tables rondes, par groupes et dans l'aula, sur les questions qui ont focalisé l'attention lors des assemblées domestiques et provinciales : ministères créatifs, formation continue, reconfiguration (entre les provinces et dans une province elle-même), la Famille Vincentienne et les pauvres. L'étoile qui doit nous guider continuellement — pour ne pas être déviés lors d'interminables discussions — sera *fidélité créatrice à la mission*.

À l'occasion du 350ème anniversaire de la mort de Saint Vincent et de Sainte Louise, nous nous confions à leur intercession pour que l'Esprit du Christ qui a animé leurs cœurs, leur donnant ainsi une jeunesse éternelle, puisse répandre sur nous en cette année de grâce, lumière, sagesse et force pour être fidèles au passé, créatifs dans le présent et témoins prophétiques pour le futur.

Nous confions le succès de la quarante-et-unième Assemblée Générale de la Congrégation de la Mission au soin maternel et à l'intercession de la Vierge Marie, notre Mère et Reine du monde.

1. Un regard sur le passé : évaluation du parcours réalisé depuis l'Assemblée Générale de 2004 jusqu'aujourd'hui

Contexte :

Les réponses faites par les provinces indiquent que les engagements pris par l'Assemblée Générale de 2004 ont été bien reçus par les confrères, les communautés locales et les provinces, mais que ces engagements n'ont pas produit de changement significatif ni dans la mentalité ni dans l'action.

Tandis que nous mettons en évidence ces éléments plus significatifs qui ont été notés comme source de revitalisation de notre vocation, de renforcement de notre vie apostolique et de renouveau dans notre vie communautaire, nous notons également, point par point, les zones d'ombre qui persistent encore.

Synthèse des Assemblées provinciales

La revitalisation de notre vocation :

- par la rencontre avec Dieu dans la prière personnelle et communautaire ;
- par une vie fidèle à nos vœux et par le respect des vertus vincentiennes ;
- par un effort pour vivre les moments de grâce de notre vocation par la confession, l'accompagnement spirituel, les retraites ;
- par des relations fraternelles et une aide mutuelle — surtout pendant des moments difficiles — et une collaboration généreuse entre provinces ;
- par une participation active aux célébrations, aux anniversaires et aux sessions de formation continue.

Cependant, les provinces ont également indiqué quelques zones d'ombre :

– causées par l'individualisme ;
– causées par la vie routinière et machinale ;
– causées par un manque d'enthousiasme dans le vécu de sa propre vocation ;
– causées par une baisse du caractère missionnaire vincentien dans la mise en œuvre de notre vocation.

Renforcement de notre vie apostolique :

- par une plus grande résolution et une plus grande volonté d'œuvrer directement pour le ministère des pauvres ;
- par le réveil d'un esprit plus missionnaire dans nos travaux ;

- par une plus grande importance à donner à la préparation théologique, pastorale, spirituelle et humaine en vue de notre apostolat ;
- par la fidélité au projet communautaire local et une ouverture aux directives et projets pastoraux de l'Église ;
- par une collaboration plus étroite entre le laïcat et la Famille Vincentienne ;
- par un plus grand discernement communautaire pour une révision de nos ministères et une option plus claire pour mettre en œuvre des travaux dans des secteurs plus pauvres qui ne sont pas évangélisés ;
- par l'insertion du laïcat et des jeunes dans la formation initiale pour les activités apostoliques et missionnaires.

Malgré ces zones de lumière, les provinces ont aussi indiqué quelques zones d'ombre :

– causées par un manque de vigueur dans la révision de nos activités en accord avec les critères actuels ;
– causées par une certaine résistance dans l'élaboration de programmes forts et audacieux en faveur des pauvres ;
– causées par une reconnaissance insuffisante du laïcat.

Renouvellement de la vie communautaire :

- par la culture de l'amitié et de la fraternité, malgré des différences de personnes ;
- par le renforcement de l'esprit de service et de l'enthousiasme dans la participation aux rassemblements intercommunautaires et provinciaux ;
- par l'attention aux confrères âgés, malades ou dans des situations difficiles ;
- par le passage d'un modèle autoritaire de gestion communautaire à un modèle dans lequel le dialogue est ouvert à de nouvelles formes de co-responsabilité et d'aide mutuelle ;
- par le renforcement des moments d'échange et de dialogue dans les sphères humaine, spirituelle, pastorale et culturelle ;
- par une plus grande attention aux détails et aux petits points de la vie fraternelle (anniversaires, jours de fête, etc.) ;
- par un recours plus grand aux sciences humaines pour la formation personnelle et professionnelle des confrères.

Cependant, malgré les points positifs, les provinces ont aussi indiqué quelques zones d'ombre :

– causées par l'appauvrissement de la communauté du fait de l'individualisme ;

– causées par la critique délétère qui mine la vie communautaire;
– causées par le cas de confrères et de communautés qui, pour des raisons d'apostolat, vivent seuls, à part et ne participent pas régulièrement à la vie de la province.

2. Un regard sur le présent: les « signes des temps » qui provoquent la Congrégation de la Mission aujourd'hui

Contexte:

Il y a les signes des temps différents aux niveaux national et international de notre monde. Chaque continent a ses propres défis à relever et ses propres difficultés à surmonter. On peut dire la même chose pour l'Église catholique universelle. Le monde lui aussi, est divisé, d'une façon générale, en deux parties: les pays développés et ceux en voie de développement. Il est difficile, sinon impossible, de trouver les défis communs et une solution unique pour les deux en même temps. Et selon la conduite des provinces, certains défis et certaines opportunités pour chaque « monde » sont mentionnés ci-dessous.

Synthèse des Assemblées provinciales

Les « signes des temps positifs et négatifs » des pays développés:

- Les « signes positifs des temps » sont:
  – la globalisation et la communication très rapide;
  – la solidarité;
  – l'accueil bienveillant des réfugiés;
  – un appel pour une compréhension culturelle et un pluralisme religieux inhérents à la diffusion rapide des religions non chrétiennes et des sectes.
- Les « signes négatifs des temps » sont:
  – l'hyper consommation;
  – le relativisme;
  – la laïcisation silencieuse;
  – la perte de signification du sens de la vie;
  – le manque de vocations;
  – l'immigration massive, cause de soucis dans certains pays.

Les « signes des temps positifs et négatifs » dans les pays en voie de développement :

- Les « signes positifs des temps » sont :
  - l'Église catholique qui vit une croissance rapide avec un bon nombre de vocations à la prêtrise et à la vie consacrée (Afrique, Asie et Amérique latine) ;
  - les personnes qui sont beaucoup plus intéressées par la foi et qui ont soif de la Parole de Dieu ;
  - un désir ardent pour la paix, la justice et la liberté religieuse.
- Les « signes négatif des temps » sont :
  - la jeunesse forcée de quitter son pays et d'immigrer illégalement avec des conséquences effroyables (épuisement, mort, vie cachée, stress, incertitudes de toutes sortes) ; les réfugiés sont un phénomène majeur aujourd'hui ;
  - une vie politique peu claire, sans loi ; les droits de l'homme qui sont bafoués, la réalité de prisonniers innombrables, les tortures, les génocides et la disparition de citoyens ;
  - l'expansion rapide des sectes particulièrement en Afrique et en Amérique latine ;
  - dans quelques pays, ni paix, ni sécurité, aucun recours possible à la loi ; seulement corruption et népotisme ;
  - des services sociaux faibles, particulièrement dans les secteurs de l'éducation et de la santé ;
  - des personnes qui en viennent à connaître la violence ethnique et tribale, les affrontements religieux et linguistiques, la superstition, le fondamentalisme (islamique, indou, chrétien).

Faire face à ces défis et à ces difficultés d'une manière créatrice et novatrice exige que la Congrégation de la Mission agisse :

- pour assurer une formation solide à ses candidats et pour encourager ses membres à être des évangélisateurs compétents, en leur proposant des programmes de formation, des mises à niveau continuelles ;
- pour fournir une réponse efficace et créative aux problèmes des réfugiés ;
- pour être créatif en partant de ce qui est bon dans le passé, qui reste efficace dans la structure présente de nos ministères et institutions ; tout cela constitue des ressources importantes qui doivent être correctement mises en valeur, utilisées et réorientées ;
- pour développer des réseaux pratiques de coopération, tant au cœur des provinces que de la reconfiguration provinciale ;

- pour répondre comme communauté du 21ème siècle aux besoins des pauvres tout en évitant une réalité hyper — structurée de la Congrégation qui pourrait décourager la créativité ;
- pour promouvoir une éducation différente qui mette en valeur la construction du caractère personnel ;
- pour favoriser la conduite créative partout où cela peut se faire ;
- cette conduite peut, par exemple, être une collaboration efficace avec des **O.N.G.** pour éradiquer des maladies comme la tuberculose, la malaria, le sida, etc. ;
- pour être ouverts, sensibles et savoir répondre aux contextes nouveaux et aux situations nouvelles ; pour planifier, exécuter, évaluer et célébrer avec les personnes que nous servons et avec lesquelles nous collaborons ;
- pour faire « de la charité organisée » la cible d'un ministère efficace et créatif en vue de favoriser la justice, la paix et l'intégrité de toute la création ;
- pour permettre aux pauvres d'être maîtres de leur propre destin.

3. Un regard sur le futur : fidélité à la mission

a) *Ministères créatifs*

Contexte :

Vincent nous a rappelé que « L'amour est inventif à l'infini ». Les ministères que nous mettons en œuvre pour l'amour de Dieu et pour les autres nous invitent à être créatifs. Tout change ; la Congrégation et les confrères doivent, eux aussi changer pour répondre aux besoins de l'Église et du monde de notre temps. Être créatif cela signifie être capable de donner la vie, — nos ministères devraient être — donneurs de vie —, pour nous-mêmes aussi bien que pour le peuple que nous servons.

Synthèse des Assemblées provinciales

Les caractéristiques de notre ministère :

- se focaliser sur ceux qui ne sont pas servis ;
- développer un programme pastoral stratégique personnalisé qui autorise le peuple à prendre des responsabilités et à donner sens pour tout « SERVICE » ;
- partager notre charisme vincentien avec nos collaborateurs dans la mission par une formation et une collaboration réciproques

dans tous les secteurs de la mission, aux niveaux local et international ;
- développer des formes de vie communautaire et de prière appropriées aux apostolats courants ; par exemple, en établissant des groupes de prière dans nos ministères, qui intègrent la spiritualité dans nos programmes ;
- encourager la spiritualité vincentienne ;
- collaborer avec la Famille Vincentienne.

Vers qui devrait aller cette créativité :

- les populations immigrées ;
- les personnes marginalisées : prisonniers, migrants, etc. ;
- les « nouveaux pauvres » : réfugiés, personnes déplacées, celles souffrant d'un traumatisme psychologique à cause de la violence et de conflits armés, enfants des rues, etc. ;
- les personnes d'autres milieux religieux, en particulier les Musulmans ; il y a un besoin de favoriser le dialogue avec l'Islam.

Comment devrions-nous servir de façon créatrice :

- en faisant de la réflexion un élément motivant et puissant dans le ministère :
  - en employant « le cycle pastoral » (« discernement pastoral ») comme méthodologie pour renouveler les ministères pastoraux : analyse de situation, réflexion théologique, jugement, réponse ;
- en utilisant la technologie de l'information et de la communication comme moyens efficaces de la mission ;
- en développant de nouvelles formes d'apostolat grâce à des moyens audiovisuels pour l'évangélisation et la catéchèse ; par exemple, en réalisant des vidéos sur les personnes et les passages de l'Evangile ;
- en apprenant la langue de ceux avec qui et pour lesquels nous travaillons ;
- en essayant d'évoluer de façon créative et inventive à partir de certains travaux et ministères déjà existants ;
- en développant des apostolats dynamiques ;
- en réinventant des engagements pastoraux traditionnels, par exemple avec les migrants, les aînés, ceux qui ont des capacités différentes, des étudiants pauvres,les habitants des quartiers défavorisés ;

- en nous demandant : où mettons-nous nos confrères les plus actifs ;
- en explorant de nouvelles manières d'évangéliser, comme le dialogue interreligieux, le respect de l'environnement, les interventions dans les catastrophes, les droits de l'homme, etc. ;
- en valorisant le passé mais en laissant de côté tout ce qui nous freine ;
- en développant la conduite créatrice dans la Congrégation et chez les laïcs ;
- en établissant des programmes missionnaires laïcs ;
- en maintenant un environnement sain pour les enfants ;
- en utilisant les nouveaux moyens d'évangélisation et de catéchèse qui répondent aux contextes et qui sont inventifs ; en créant un ministère au nom des pauvres en phase avec le temps présent et le lieu comme le fit Saint Vincent ;
- en collaborant avec les organisations qui, dans quelques domaines, ont les mêmes buts que nous (par exemple, les groupes basés sur la foi, ONU, EU, O.N.G., OG) ;
- en prenant exemple sur des organisations qui ont réussi dans la Congrégation et en dehors d'elle.

b) *Méthodologie de changement systémique*

Contexte :

« Le changement systémique se focalise sur l'assistance aux personnes nécessiteuses pour changer les structures d'ensemble dans lesquelles elles vivent et les aider à développer les moyens par lesquels elles pourront sortir de la pauvreté... Le changement systémique vise à transformer toute une série d'éléments qui interagissent les uns avec les autres, au lieu d'un seul élément. Cela implique également et inévitablement de changer les attitudes qui ont causé les problèmes qu'un groupe souhaite résoudre... Il fournit des outils pour analyser les rapports qui existent entre les éléments d'un système, il interprète la perception du système par le groupe concerné et favorise le changement des structures à l'intérieur du système » (Robert P. Maloney et autres, *Semences d'espoir*, p. 8).

Le concept « de péché social » indique que quelques situations dans lesquelles les peuples sont opprimés résultent non du mal personnel, mais de ce qui structure au plus profond une société. Le changement systémique est une manière de répondre à cet état de péché. Dans la description ci — dessus, on peut discerner **trois éléments** qui favorisent effectivement le changement systémique :

d'abord, cela donne aux pauvres le pouvoir de changer les structures qui les oppriment ; en deuxième lieu, cela implique un changement des attitudes qui causent le problème ; en troisième lieu, cela résulte d'une compréhension du système lui-même. Pour provoquer le changement systémique, tous ces éléments doivent être pris en compte simultanément. Nos provinces ont identifié cette réalité de bien de manières.

La synthèse des Assemblées provinciales

- Une approche holistique et globale devrait être cherchée dans nos activités sociales et de développement. Une animation communautaire, une construction consciente, la formation d'une conscience critique des gens, l'instruction légale, les médiations et les organisations basées sur les communautés sont des outils éprouvés du développement des personnes marginalisées.
- La priorité devrait être accordée aux travaux qui favorisent un changement structurel dans la société : le renforcement des gouvernements locaux, la formation de groupes d'initiatives personnelles, le schéma de micro crédit autochtone, etc.
- La collaboration avec des gouvernements et d'autres agences de développement peut être très efficace pour la recherche de la suppression de quelques maladies — comme la tuberculose, le paludisme, la varicelle, le sida — qui oppriment les pauvres.
- L'attention aux réalités socio — économiques, aux moyens de donner aux structures sociales une orientation évangélique et une attention particulière des partis politiques sur la difficile condition des pauvres sont tout à fait en accord avec le modèle de Vincent de Paul en ses temps et lieu.
- L'établissement de liens avec les organisations non gouvernementales (O.N.G.), les organismes gouvernementaux (O.G.), et d'autres organismes travaillant pour les pauvres peut consolider des initiatives et avoir un impact plus grand qui favorise le changement systémique.

  On peut également fonctionner avec les Nations Unies et l'Union Européenne pour le changement. Il y a une mission Vincentienne à l'ONU.
- La coopération avec la Famille Vincentienne dont le service se focalise sur les pauvres est une force naturelle pour nous, puisque nous partageons une vision et une spiritualité communes d'action. Un mouvement plus institutionnel luttant contre la pauvreté peut être mené à bien en organisant des conférences du SSVP, des AIC et d'autres groupes vincentiens.

- Le travail avec des organismes d'Église, avec des groupes qui défendent la même cause et même avec des sociétés qui plaident notre cause décuplent les efforts pour provoquer le changement systémique.
- Pour la Congrégation, l'appel consiste à être courageux et inventif dans la défense des pauvres, à former les confrères aux différentes qualifications qui sont nécessaires pour le service des pauvres, à fournir le recours légal pour la défense des pauvres et la promotion de la justice.
- Devrions nous établir (au niveau de la Congrégation ou au niveau de la Famille Vincentienne) un « Observatoire de la Charité » qui fournit un point de vue Vincentien international et contemporain ? Cette organisation serait chargée d'étudier les problèmes du monde (particulièrement là où les Vincentiens sont présents) avec le regard et la méthode de St. Vincent. On pourrait résoudre ces problèmes en utilisant l'approche du changement systémique.
- La coopération avec « Le projet DREAM » pour prendre en compte le problème du sida en Afrique est un moyen fort pour amener le changement systémique en collaboration avec les Filles de la Charité, la Famille Vincentienne et d'autres organisations (par exemple, la Communauté de Sant'Egidio). On pourrait dire la même chose pour le projet pilote du 350ième anniversaire à Haïti qui implique d'explorer le contexte du pays, d'identifier les partenariats possibles et de faire participer les pauvres au processus.
- Les domaines dans lesquels la Congrégation peut employer une approche de changement systémique pour les problèmes de notre monde et de notre société sont nombreux : la promotion de la vie, l'attention à l'environnement, la détresse des femmes, les droits des migrants, l'esclavage des enfants, la violence contre les faibles et bien d'autres domaines encore.

c) *Formation continue*

Contexte :

Aucun ministère créatif ne peut le rester longtemps sans la formation continue des confrères et des communautés. La nécessité d'une formation continue est indispensable pour assurer la fidélité créative à notre mission dans l'Église et dans le monde.

La synthèse des assemblées Provinciales

Les textes normatifs :

Les textes normatifs (Constitutions, Statuts, Normes Provinciales, etc.) constituent des ressources fondamentales pour notre identité Vincentienne et des instruments indispensables pour notre formation.

- De tels textes ont valeur :
  - à la fois au niveau de la communauté et au niveau personnel ;
  - comme guide pour le développement des projets en communauté et des plans pastoraux.
- Ces textes, cependant, sont parfois employés inopportunément :
  - ils sont employés comme textes pour fournir de simples réponses, sans qu'on en ait une connaissance profonde et personnelle ;
  - ils sont transformés en instruments juridiques, au lieu d'être une règle de vie ;
  - ils ne sont pas incarnés dans des projets dont nous sommes responsables.

Comment établir un processus de formation continue :

Pour établir un processus personnel de formation continue, on doit avoir une passion pour la formation et on doit trouver le temps de le faire.

- Un tel processus nécessite :
  - une connaissance et un amour pour le chemin de vie et la sainteté chrétienne et Vincentienne ;
  - une mise à jour continue au niveau biblique, théologique, magistral et Vincentien, comme cela est prévu dans les différentes Rationes formationis ;
  - une préparation pour l'acquisition de compétences spécifiques dans les divers ministères ;
  - une ouverture aux grands changements culturels du monde actuel qui est caractérisé par un milieu interculturel ;
  - un contact et une solidarité avec les pauvres ;
  - une collaboration avec le laïcat (Vincentien et non-Vincentien).
- La réalisation d'un processus de formation continue dans notre vie doit être confrontée à certaines circonstances qui représentent pour nous des défis réels et opportuns :

– le manque de préparation pour certains ministères qui font partie de nos activités (finances, instruction, formation des nôtres, etc.);
– le risque que la formation continue serait laissée à l'initiative personnelle et non incluse dans le plan communautaire ou provincial; ce qui la rend plus concrète;
– le risque de céder à la complexité du monde dans lequel nous vivons, soumis aux changements sans avoir ni la force ni la capacité d'exercer sur eux une certaine influence;
– le risque de porter nous-mêmes un aussi lourd fardeau de travail apostolique, que nous ne trouvons plus ni le temps ni l'énergie pour une formation efficace de notre propre vie.

Idées et suggestions:

L'imagination et l'inventivité pour soutenir et renforcer la formation continue pour les confrères et dans les communautés ne manquent pas. Cette vérité suggère un désir profond pour la formation de la part des confrères et une grande attente de ceux qui ont la responsabilité de la leur fournir. Les idées et les suggestions conduisent à des occasions et à des moyens qui sont continuellement en train de s'adapter aux circonstances diverses et à la nécessité locale.

- Au niveau personnel:
  – lectures bibliques et vincentiennes;
  – étude personnelle.
- Au niveau de la Communauté:
  – occasions de parler de la formation;
  – créativité dans la prière.
- Au niveau intercommunautaire:
  – séminaires ou journées de formation, avec l'aide d'experts sur des thèmes spécifiques (comme les dynamiques de la vie fraternelle, les documents de l'Église, les nouvelles formes de proclamation et de charité, etc...).
- Au niveau provincial:
  – un plan provincial pour la formation continue;
  – des projets de formation pour ceux qui sont à des étapes particulières de leur vie;
  – des occasions de formation pour les jeunes confrères lors de leur première année de ministère;

  - des cours de formation pour des besoins spécifiques d'ordre pastoral (missions et charité);
  - des programmes spécialisés pour certains confrères exerçant divers types d'activité.

- Au niveau interprovincial:
  - la collaboration interprovinciale pour le séminaire interne et pour le grand séminaire;
  - création d'un centre de formation continue;
  - le partage de confrères.

- Au niveau de la Congrégation
  - CIF;
  - Héritage vincentien;
  - création à la Curie d'un Secrétariat pour la Spiritualité Vincentienne;
  - révision et mise à jour des diverses Rationes formationis;
  - création d'un Guide Pratique pour la formation.

Aujourd'hui, une grande créativité dans le domaine de la formation se recherche au niveau de la méthodologie. Le changement systémique ne s'applique pas seulement aux structures externes, mais aussi à nos structures mentales. Nous avons aujourd'hui à notre disposition certains instruments formidables de communication et de formation, mais nous ne sommes pas toujours capables de les adopter, même si certains les utilisent. Parmi les nouvelles méthodologies:

- l'utilisation de certaines technologies modernes d'information (ordinateurs, le web, etc...) pour la divulgation des idées et des expériences;
- une approche dynamique et créative des sources vincentiennes;
- la création de certains instruments pour l'analyse de la formation continue.

d) *Reconfiguration*

Contexte:

« Personne ne coud une pièce d'étoffe neuve à un vieux vêtement. S'il le fait, le morceau neuf qu'on ajoute tire sur le vieux vêtement, et la déchirure est pire. Pareillement, personne ne verse du vin nouveau dans de vieilles outres, sinon, le vin fera éclater les outres, et l'on perd à la fois et le vin et les outres. Mais, à vin nouveau outres neuves » (Mc 2, 21-22).

Les ressources de la Congrégation sont le patrimoine des pauvres et la Congrégation a une obligation de s'assurer que ces ressources sont prudemment et correctement employées pour leur service. La Congrégation, vivant au milieu de milliards de personnes marginalisées, a l'urgent défi de se reconfigurer elle-même en vue de donner une « réponse effective et affective ». Le thème de la « reconfiguration » invite les confrères à penser aux manières dont nous nous organisons nous-mêmes dans cet effort pour répondre aux besoins spirituels et matériels des pauvres. Est-ce que nous utilisons au mieux notre main-d'œuvre ? Est-ce que nous ne multiplions pas inutilement les structures ? Ne sommes nous pas trop accrochés à de vieux ministères quand nous sommes invités à en mettre en place de nouveaux ? Est-ce que nous prenons les meilleures décisions pour nos ressources financières (limitées) ? Est-ce que nous partageons les uns avec les autres en mettant en place le ministère le plus approprié ?

Dans les Assemblées Provinciales, la question de la reconfiguration a été étudiée à plusieurs niveaux : la réorganisation à l'intérieur d'une province ; la collaboration de plusieurs provinces autour d' un travail particulier ; la responsabilité partagée des Conférences ; l'unification de plusieurs provinces en une seule ; la Congrégation comme entité internationale.

Synthèse des Assemblées Provinciales

Au niveau provincial, la reconfiguration a été vécue comme :

- une réorganisation ;
- une planification stratégique, une redéfinition des priorités, un ré — alignement de responsabilités et de tâches administratives, une rotation de confrères dans des ministères différents ;
- une plus grande transparence en mettant en évidence la réalité de la province ;
- la création de nouveaux ministères et structures ;
- une meilleure communication ;
- une invitation de confrères d'autres Provinces à venir de l'aide par un ministère ;
- une plus grande participation et une plus grande collaboration avec le laïcat, la Famille Vincentienne et les diocèses.

Au niveau Interprovincial, la reconfiguration a été ressentie comme un accroissement notable de collaboration dans :

- la formation (un séminaire interne commun, une coopération dans la formation des formateurs) ;

- le partage de ressources (en personnel, institutions, savoir faire et finances);
- l'action pastorale commune (l'attention aux migrants, les missions populaires, les nouvelles missions);
- les réunions communes de Conseils Provinciaux.

Au niveau des conférences (APVC, CEVIM, CLAPVI, COVIAM, NCV), la reconfiguration a donné naissance:

- à des projets communs dans un pays (ex: les Iles Solomon, la Bolivie, l'Amazonie);
- à la formation commune (ex: des formateurs pour les séminaires, les novices, des centres de formation);
- à la coordination des ministères (ex: l'enseignement, les paroisses, la promotion humaine);
- à des apostolats communs.

Au niveau de l'unification de plusieurs provinces en une:

Plusieurs provinces, confrontées au vieillissement et à une diminution du nombre de confrères, ont volontairement choisi de s'unir elles-mêmes en une Province dans le but de renforcer leur mission d'évangélisation et de service aux pauvres. En contemplant le Christ comme évangélisateur des pauvres, avec un grand courage et avec humilité, sans certitude pour le futur, elles se sont embarquées sur le chemin difficile du meilleur emploi de leurs ressources mises en commun. Ce procédé de reconfiguration était rendu possible par:

- le dialogue et une consultation intensive;
- la transparence dans la présentation des provinces;
- la confiance dans la bonne volonté des autres;
- l'adaptation des ordres du jour;
- la participation et la disponibilité de tous les confrères.

Au niveau international, la reconfiguration a été perçue dans:

- la mise en œuvre de nombreuses missions internationales, à l'invitation des Églises locales, avec la participation des Conférences et des Provinces;
- les efforts du Bureau Vincentien de solidarité (VSO) qui a augmenté le nombre et le montant de son aide aux différentes Provinces.

A ce niveau international, des recommandations ont été faites pour une reconfiguration, afin que la Congrégation puisse répondre

plus vite et plus efficacement aux situations sur les différents continents. Ces recommandations ont été faites :

- pour qu'un système financier plus efficace au niveau international soit établi afin de répondre aux grands besoins économiques des missions internationales ;
- pour que la Congrégation établisse des priorités dynamiques et claires pour les six prochaines années ;
- pour que les différentes conférences soient représentées au Conseil Général.

A la fin de sa vie, St. Vincent avait un grand regret, « Il n'avait pas fait assez pour les pauvres ! ». Nous sommes certes très heureux de noter que de substantielles reconfigurations ont vu le jour depuis la dernière Assemblée Générale. Mais, au bout du compte, au milieu de la mer de l'humanité en souffrance, la question qui revient toujours et encore « Avons-nous réellement fait assez ? Avons nous employé judicieusement nos ressources et nous sommes-nous nous-mêmes bien organisés pour l'action ? ».

e) *Dialogue avec les pauvres et la Famille Vincentienne*

Contexte :

Un dialogue sincère et un plan pastoral concret sont très importants et utiles pour les membres de la grande Famille Vincentienne universelle. Ce dialogue aide à identifier le besoin réel des pauvres et à faire des plans pour les servir avec respect et amour. Les pauvres sont souvent sans pouvoir et sans espoir. Fréquemment, ils sont les victimes de structures sociales injustes et de mauvaises politiques gouvernementales. Puisqu' un Vincentien est un ami des pauvres, il est nécessaire pour lui d'avoir une rencontre personnelle avec les pauvres, pour s'identifier avec eux. Cela peut être réalisé par un dialogue sincère.

- Un élément essentiel du dialogue : l'écoute. Nous sommes à l'écoute des uns des autres pour apprendre les uns des autres, pour unir nos cœurs et être avec les pauvres qui sont nos « seigneurs et maîtres » (St. Vincent).
- Les pauvres veulent être les sujets et non les objets de notre ministère. Pour arriver à cela, une conversion personnelle est demandée. Nous avons besoin d'écouter humblement et attentivement avec une volonté d'apprendre et d'être convertis. Notre insistance ne devrait pas tant être sur « faire plus » mais sur « faire avec ».

Synthèse des Assemblées Provinciales

ECOUTER ET ÊTRE AVEC LES PAUVRES !

Qu'est-ce que les pauvres nous disent d'eux-mêmes ?

- qu'ils veulent être acceptés comme ils sont et rencontrés là où ils sont, dans leurs propres maisons ;
- qu'ils veulent que leur situation économique et sociale soit améliorée ;
- qu'ils veulent de l'instruction et des soins de santé pour leurs enfants ;
- que leur vie dépend des autres ;
- qu'ils sont privés de leur propre terre ;
- qu'ils perdent parfois leur dignité et l'estime d'eux-mêmes ;
- qu'ils souffrent en silence à cause des injustices politiques.

Nous sommes appelés à être avec les pauvres et à partager la destinée des pauvres qui :

- nous révèlent la vie humaine authentique et chrétienne ainsi que sa valeur ;
- nous enseignent l'importance du temps, de la vie et de la souffrance dans la dignité ;
- nous invitent à apprendre d'eux la fidélité, la générosité et l'authenticité ;
- recherchent notre amour doux et attentionné ;
- nous demandent d'avoir avec eux un dialogue sincère, aimant et bienveillant, d'avoir une connaissance profonde des causes de leur pauvreté ;
- attendent une solution nouvelle, durable et inventive pour leurs problèmes ;
- veulent exercer un certain contrôle sur leur propre destinée.

Afin de travailler pour les pauvres et de promouvoir la cause des pauvres, la Congrégation de la Mission a besoin :

- de préparer ses hommes humainement et spirituellement à être fidèles à St Vincent et au charisme Vincentien ;
- de répondre aux besoins des pauvres d'une façon efficace et appropriée ;
- de soutenir les confrères qui savent comment se comporter avec les pauvres dans leur contexte ;
- de former des confrères qui sont capables d'accompagner les pauvres dans leurs projets de promotion ;

- de former des confrères qui nous rappellent que « Nous sommes parmi les pauvres » et que « Personne n'est si pauvre pour n'avoir rien à offrir, et personne n'est si riche pour ne pas avoir de besoins ».

Recommandations :

- Les pauvres devraient être les meilleurs amis des Vincentiens : ceux qui souffrent physiquement, psychologiquement et spirituellement devraient être au centre de la mission et de l'attention de la Famille Vincentienne.
- La Congrégation de la Mission devrait être consciente des situations culturelles changeantes et devrait adopter, par un dialogue sincère et approfondi dans la Famille Vincentienne, de nouvelles méthodes d'être avec les pauvres et de travailler pour les pauvres. Coopération et collaboration parmi les membres de la Famille Vincentienne sont une clé pour la réussite de notre évangélisation.

DIALOGUE ENTRE LES MEMBRES DE LA FAMILLE VINCENTIENNE

- Le concept de « famille » est stimulant pour nous en tant que Vincentiens. La Famille Vincentienne, comme une famille, a besoin de grandir ensemble et d'avoir une formation de base commune.
- A Folleville et à Chatillon, Vincent s'est lancé dans un vrai dialogue pour savoir comment aider les pauvres et il a terminé en réalisant une « charité organisée ». Aujourd'hui le dialogue entre les membres de la Famille Vincentienne doit avoir un but constructif et pratique.
- Les expériences partagées au service des pauvres unifient les efforts de la Famille Vincentienne ; nous nous enrichissons mutuellement et nous servons les pauvres plus efficacement. Nous avons beaucoup à apprendre les uns des autres. Comme membres d'une famille, nous développons un « esprit commun » qui permet le dialogue et améliore notre coopération.
- L'ensemble de la Famille Vincentienne est appelé à faire confiance à la Divine Providence.
- La Famille Vincentienne offre l'espoir aux pauvres parce que nous les aimons et les servons avec cohérence et constance.
- La Congrégation travaille avec le reste de la Famille et apprend du reste de cette Famille.

Traduction : Noël Kieken C.M.

Rencontre Internationale des Frères : Défis et recommandations

Paris, le 3 juin 2010 – Solennité du Corps du Christ

350 ans et la vocation de frère continue toujours

1. En octobre 2007, eut lieu un rencontre de frères de la Congrégation à Saint Domingue, organisée par la Conférence Latino-américaine des Provinces Vincentiennes, qui ont réfléchi sur la formation et la vocation-mission du frère. Comme fruit de cette rencontre a été approuvé un document appelé : « Conclusions et défis de la première rencontre des Frères vincentiens d'Amérique Latine (CLAPVI) ». Grâce à cette rencontre a été programmée une session du CIF pour les frères dans toute la Congrégation.

2. Du 4 avril au 4 juin 2010 s'est tenu, au Centre International de Formation Saint Vincent de Paul (Paris), la 1ère session pour les Frères de la Congrégation. Ceci a réuni 26 Frères de 15 nationalités, pour tenter de rénover et actualiser notre vocation par la formation intégrale. Profitant de ce temps, nous avons réfléchi sur les défis que la Congrégation de la Mission a au sujet de la vocation-mission de Frère dans le monde contemporain.

3. De notre propre réalité dans la Congrégation soit : « *Le nombre de frères dans la CM a diminué. En 1960 il y avait 510 frères ; en 2009 il y en avait 159. Ceci reflète l'Église entière. Une raison pour se questionner sur le rôle des Frères dans l'Église […]. Au temps de Saint Vincent, les frères constituaient 39% des membres de la Congrégation. […] En général, les frères du temps de saint Vincent n'étaient pas incultes ni des serviteurs des prêtres. La plus grande partie d'entre eux entraient en communauté parce qu'ils désiraient vivre une forme de vie simple à l'intérieur d'une communauté de prière et de service du Seigneur et du pauvre* » [1].

---

[1] Cf. Robert P. Maloney, *Les Frères dans la Compagnie hier et aujourd'hui*, CIF, Paris 2010.

4. A l'intérieur des marques de Vatican II, les frères ont été convoqués pour davantage participer à la mission évangélisatrice des Pauvres. Pour ceci le Frère doit être formé intégralement dans les domaines : humains, professionnels, intellectuels et spirituels. A la lumière de Vatican II, la présence des Frères dans la communauté acquiert une lumière nouvelle dans la responsabilité de construire le Royaume de Dieu, en découvrant et analysant son rôle à l'intérieur de la Congrégation de la Mission.

5. Nous avons élaboré ce document, en nous basant sur le document de CLAPVI, pour partager les défis que nous rencontrons pour la vocation-mission de Frère dans la CM et offrir nos recommandations à tous nos frères et nos Provinces, profitant de la proximité de l'Assemblée Générale de 2010 pour qu'elle accueille nos réflexions.

Identité et Mission

6. Les Constitutions, suivant l'idéal de Saint Vincent, nos présentent notre vocation : Suivre le Christ évangélisateur des Pauvres [2]. Car prêtres et frères, nous sommes des missionnaires vincentiens [3].

7. Dans la plupart des pays la dénomination « Pères lazaristes » n'est pas connue (Paules, Lazaristes, Paulinos) ; cette expression exclu la réalité de Frères, par conséquent, la nature propre de la Congrégation. Nous désirerions être connus comme « Missionnaires Vincentiens » [4] (Paules, Lazaristes, Paulinos).

8. Le missionnaire laïc vincentien, a été traditionnellement dénommé Frère Coadjuteur. Le nom « Coadjuteur » n'apparait pas dans les Constitutions actuelles. Ceci vient d'une mentalité qui concevait le Frère comme un missionnaire de seconde classe, avec l'unique finalité d'aider le prêtre. Nous souhaiterions que cette parole soit supprimée du vocabulaire de la Congrégation, et encore plus important qu'en disparaisse cette mentalité. Nous aimerions être connus comme « Frères [5] Vincentiens » (Paules, Lazaristes, Paulinos).

9. Le Frère, comme laïc consacré pour la Mission, se différencie du laïc par ses vœux, spécialement les vœux de Stabilité, il se

---

[2] Cf. *CC* 1.
[3] Cf. *CC* 4.
[4] Cf. *CC* 52 & 1.
[5] Cf. *CC* 52 & 1,2°.

donne à l'Evangélisation des pauvres dans la Congrégation toute sa vie durant.

10. Le Frère, comme laïc consacré pour la mission se différencie du Religieux consacré ; pour lequel les vœux n'ont pas une finalité de sanctification, mais un moyen pour atteindre la fin de la Congrégation.

11. Comme Missionnaires Vincentiens, clercs et laïcs participent à la même vocation-mission. Le Frère à la différence du prêtre, doit vivre sa vocation-mission en se fondant sur sa laïcité consacrée.

Profil et formation

12. En accord avec les directives de nos Constitutions : Les Candidats pour être missionnaires dans la Congrégation doivent avoir une formation intégrale [6] qui aborde les dimensions dynamisées par le regard vincentien : humain, spirituel, intellectuel, apostolique et communautaire. Il est urgent d'élaborer à nouveau les deux Ratio Formationis [7] pour la Congrégation de la Mission en considérant la vocation-mission du Frère, dans toutes ces dimensions, avec la participation des Frères dans la commission de travail.

13. Nous croyons qu'il serait bon pour l'intégration et la formation des missionnaires vincentiens, que les candidats au sacerdoce et à l'état de Frère résident ensemble, dans la même maison, durant la Formation initiale. Il serait aussi bon que dans cette période un Frère participe activement au processus de formation, en vivant dans la même maison ou y étant intégré à certains moments précis.

14. **Le regard vincentien** : Nous croyons que la Formation vincentienne est fondamentale pour nous configurer comme missionnaires vincentiens. Nous reconnaissons que nous avons été peu formés sur cet aspect, il serait nécessaire de l'ancrer et de s'approfondir sur ce point. Il serait important de connaître en

---

[6] Cf. *CC* 91 & 1.

[7] Un grand débat a eu lieu pour savoir s'il fallait réaliser un *Guide de Formation pour les Frères* ou une *Ratio Formationis*, nous l'avons conclu par un vote dont voici les résultats :

- 14 voix pour élaborer à nouveau les Ratios de formation initiale qui existent pour la Congrégation ;
- 10 voix pour réaliser le Guide ;
- 0 pour élaborer une Ratio Formationis exclusive pour les Frères.

profondeur la vie exemplaire des Frères de la Congrégation, spécialement ceux qui ont été autour de saint Vincent.

15. **La Dimension Humaine** : Historiquement et encore aujourd'hui, il advient que dans certaines provinces le Frère ne soit pas bien considéré et qu'il vive dans une mésestime de lui-même. Etant reconnu son rôle dans la Congrégation, il devrait être reconsidéré et être placé sur un pied d'égalité avec tous les missionnaires vincentiens. Le Frère, pour sa part, doit prendre conscience de cela et être formé pour parvenir à l'équilibre émotionnel et la maturité affective, en étant ouvert au soutien, en lui donnant motivation et appui.

16. **La Dimension spirituelle** : Généralement notre oraison s'est transformée en une activité monotone qui ne nous permet pas une bonne expérience de Dieu. Nous nous satisfaisons à la régularité aux horaires, et lorsque celle-ci disparait, ou le travail nous attriste, l'oraison disparait. Nous regrettons que dans notre formation, il n'y ait pas une école de prière vincentienne qui nous introduise à la nécessité de la prière, en nous fondant sur la réalité des pauvres.

17. **La Dimension intellectuelle** : pour atteindre la fin de la Congrégation il conviendrait que nous recevions une formation adéquate.

    Critère général : ainsi que nous l'avons mentionné au numéro 12, il est nécessaire d'avoir une formation initiale égalitaire. Nous pensons ceci parce que :

    – cela est nécessaire d'approfondir la vie spirituelle et de mieux connaitre le Christ évangélisateur des pauvres ;
    – nous devons offrir le meilleur pour évangéliser et servir les pauvres ;
    – c'est une base pour la Pastorale ;
    – la formation des laïcs est prioritaire et urgente dans l'Église. Les personnes sont toujours mieux formées, il faut être comme elles, afin de pouvoir donner une formation de qualité ;
    – nous devons travailler avec le Famille Vincentienne ;
    – cela permettrait au Frère de prendre part aux dialogues théologiques de la Communauté et à la planification pastorale ;
    – cela faciliterait l'auto-estime et donnerait de se sentir sur un pied d'égalité avec les clercs.

    Critères particulier : en fonction des circonstances, la formation doit être adaptée au profil du candidat.

18. Les Statuts[8] disent que les missionnaires ont besoin d'une formation spécifique et professionnelle en accord avec leurs qualités et les besoins de la Mission. Les Frères, pour mieux accomplir la fin de la Congrégation, ont un besoin urgent de cette spécialisation.

19. La dimension Apostolique : Aujourd'hui, il est évident que le Frère a une multiplicité et une variété de travail apostolique comme missionnaire vincentien :
    - **Dans la Congrégation** : Elle a été le milieu traditionnel du travail du Frère : servant à l'intérieur de la Communauté. Nous ne refusons pas les simples services, mais nous croyons que le moment est là, pour qu'avec une préparation adéquate, l'horizon d'activités s'élargisse à des offices que le prêtre développe qui ne sont pas directement liés au Sacrement de l'Ordre (économat, administration, formation...).
    - **Dans l'Église** : Nous reconnaissons que dans cet espace le travail apostolique de Frère s'est développé. Nous croyons que le Frère, par son statut de laïc, peut renforcer la participation des laïcs comme agents de Pastorale dans l'Église au moyen de sa participation dans l'animation et la formation. Les Frères peuvent recevoir les ministères institués de l'Église, comme l'acolytat et le lectorat, sans pour autant perdre le caractère de leur vocation séculière[9].
    - **Dans le monde** : le laïc est appelé à sanctifier et évangéliser les réalités du monde. Le Frère, comme laïc, peut être présence d'Église dans ces réalités (éducation, santé, moyen de communication...), en l'inscrivant toujours dans la planification du Projet Provincial et communautaire.

20. **La Dimension communautaire** : Etant donné le rôle traditionnel du Frère, il est possible qu'il ait été membre passif dans la vie Communautaire, ayant tendance à s'isoler. Nous devons aujourd'hui être des agents actifs de la construction de la Communauté.

21. Nous croyons qu'il est nécessaire de faire prendre conscience aux prêtres de ceci afin de favoriser l'intégration des Frères. Nous proposons que lors de la méditation communautaire, dans les évaluations des Projets Communautaires et Provinciaux, dans les maisons de Formation et dans la Formation Permanente soient étudiés les thèmes et les conclusions de la première session du CIF pour les Frères.

---

[8] Cf. *EE* 40 et 48.
[9] Cf. *CIC* 230.

22. Afin de mieux intégrer le Frère dans la Congrégation il serait bon d'assurer la présence de ces derniers dans les Assemblées Provinciales et Générales. Nous suggérons que lors des Assemblées Générales, la présence d'au moins un frère par Conférence de Provinces Vincentienne soit assurée.

Pastorale des vocations

23. Comme le document le mentionne, notre identité vincentienne est fondamentale, c'est pour cela que la pastorale vocationnelle devrait présenter, en premier lieu, l'appel de Dieu à être Missionnaire Vincentien.

24. Il est nécessaire de préparer les Frères à participer à la pastorale des vocations, ainsi qu'à avoir des outils qui présentent la vocation de Frère.

25. Il faut qu'il soit toujours possible la participation des Frères dans la Commission de Pastorale de Vocations, et dans les activités de cette commission (journées, rencontres, conférences, retraites, séjours...).

26. Nous pensons que quelques critères simples peuvent aider à choisir les candidats Frères. Nous suggérons qu'il ait entre 18 et 30 ans; quelques années d'études secondaires[10], et une bonne santé physique et psychologique.

27. Comme cela s'est produit dans certaines occasions, nous pensons que jamais ne devrait être « forcé » les candidats afin qu'ils soient prêtres. Pour cela il faudrait mettre en place un discernement personnel, qui semble fondamental dans l'accompagnement vocationnel.

Des Suites à donner à la rencontre

28. Nous croyons qu'il serait bon et nécessaire que les Frères puissent maintenir une communication entre eux pour suivre les défis et les recommandations de la première session du CIF pour les Frères.

29. Il serait vraiment utile d'organiser des rencontres de Formation Continue pour les Frères au niveau provincial, à celui des conférences continentales et au niveau international.

---

[10] Selon le plan d'études établi en chaque pays.